



La Vie Getoise



BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL
DE LA COMMUNE DES GETS

N° 7 - Octobre 1976



Année Scolaire 1975- 1976



Ecole du chef-lieu
Directrice :
Monique Baud



Ecole des Perrières
Directrice :
Michèle Pernollet



Ecole du chef-lieu
Institutrice :
Paulette Pasquier



Ecole du chef-lieu
Instituteur :
Jacques Trividic

INADAPTATION POLITIQUE DU MONDE

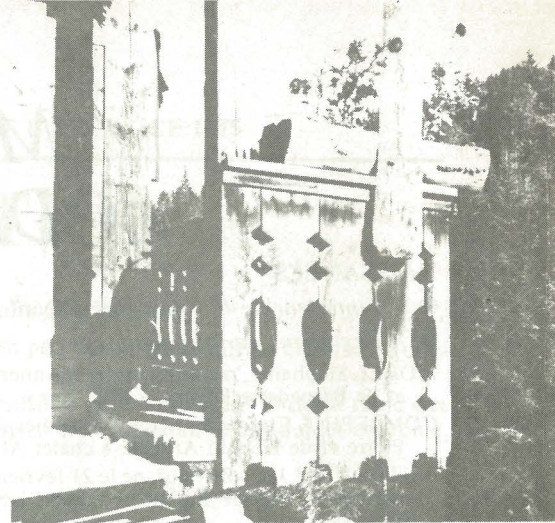
L'humanité actuelle a besoin de maîtriser globalement son avenir, et cela de manière solidaire : à la croissance « indifférenciée » ou spontanée, doit succéder une « croissance organique » ou harmonisée. L'outil de cette maîtrise est évidemment la politique mise au service du bien général de l'humanité de demain, « une stratégie pour demain ». Mais là nous en sommes restés aux perspectives politiques du XIXe siècle : principe des nationalités incarné dans la souveraineté des Etats, que ni l'essai européen, ni la création de l'O.N.U. n'ont réussi à dépasser. Cette structure n'est plus à la mesure de nos problèmes d'avenir : une simple énumération des impasses suffira à montrer la crise politique de notre système :

Au moment où l'économie était encore nationale, limitée au territoire d'un Etat, celui-ci a réussi à imposer certains objectifs « sociaux » au système industriel ; mais aujourd'hui que l'économie est devenue internationale, sur les 100 premières puissances financières du monde actuel, 49 seulement sont des Etats et 51 des firmes multinationales - un Etat particulier est dépassé par ces puissances, désormais sans maîtres, au moment précis où leur action pose tant de problèmes !

A la souveraineté de l'Etat correspond la structure nationale de la monnaie : le système est entièrement détruit ; aura-t-on la sagesse de dépasser ce niveau ?

L'aide au Tiers-Monde se pose en termes de plus en plus dramatiques : la seule solution qui éviterait la catastrophe « réclamerait un effort concentré des régions du monde développé tout entier, y compris l'Europe de l'Est (Stratégie pour demain), l'aide actuelle est de 20 milliards de dollars annuels ; mais en raison même de l'absence d'organisation internationale, chaque Etat souverain entretient sa « légitime défense » (et on voit mal d'ailleurs comment faire autrement en l'état actuel des choses) : ces armements insensés (on se ruine en préparant des armes dont on affirme, et heureusement pour la survie de l'homme, qu'on ne se servira pas...) coûtent annuellement quelque 220 milliards de dollars, et empêchent évidemment une aide efficace... Qui a écouté le « bon pape Jean » qui écrivait l'année de sa mort, dans cette sorte de testament qu'est l'encyclique PACEM IN TERRIS (1963) : l'humanité essaie de se protéger par ces armements de dangers éventuels, et par là même elle accroît le déséquilibre réel du monde, préparant ainsi une catastrophe certaine... ?

La gestion rationnelle des ressources limitées du monde est possible, et même elle peut avantager tout le « système mondial qui devient solidaire, nous l'avons montré. En face de la proposition américaine qui vise à opposer le cartel des consommateurs au cartel des producteurs, la France et l'Algérie ont raison de proposer une rencontre mondiale tripartite : pays producteurs, pays développés, Tiers Monde sans ressources. Mais les superpuissances, pour garder leur autorité, préfèrent



(Photo Mairie)

souvent parler un autre langage, celui de leur force, comme le font les Etats-Unis, ou à l'occasion l'U.R.S.S. Le reste du monde a donc intérêt à voir s'organiser une autorité publique mondiale, que souhaitait Jean XXIII : sinon il reste sans poids politique, dans un cadre irrationnel...

Encore une fois, dépassons le cadre idéologique et politique des années 1950, dans lequel beaucoup de nos contemporains restent enfermés. En ce temps-là, les deux questions posées étaient d'une part l'organisation étatique de chaque nation, et d'autre part la discussion entre la gestion capitaliste ou la gestion socialiste de l'économie. Ces thèmes gardent certes une actualité. Mais la problématique d'aujourd'hui les déborde largement. Marx, qui était un travailleur acharné, très au fait du monde de son temps serait sans doute en opposition aujourd'hui avec beaucoup de ses disciples. De Gaulle nous a rendu d'immenses services pour la décolonisation ou l'aménagement de nos institutions ; le regard « mondial » qu'il porta sur le conflit de 1940 ne devrait-il pas s'appliquer aujourd'hui pour déborder des perspectives nationales archaïques, face au drame qui se prépare ?

Le lecteur qui aura eu le courage de nous suivre dans cette réflexion au « sommet » pourra peut-être nous adresser, entre autres, deux sortes de reproches. Que voilà une analyse pessimiste : heureusement, l'homme s'en sort toujours grâce à son imagination et à ses inventions ! Et puis, cela est trop loin de notre réalité quotidienne, et à la limite, comme disent certains, presque démobilisateur ! Que pouvons-nous faire dans ces grandes questions : occupons-nous des nôtres...

Certes ce n'est pas notre rôle de fournir des consignes d'action militante immédiate. Mais il est important de montrer, en terminant, que « ce choc du futur » (pour reprendre le titre d'un best-seller américain, Stoffler) est finalement bénéfique : il nous permet de raffermir nos convictions chrétiennes fondamentales, et de soutenir notre activité militante au moyen d'une visée renouvelée, que les jeunes apprécieront sans doute beaucoup, car ils sentent confusément que c'est leur sort qui est en train de se décider aujourd'hui, et que les états-majors sont souvent en retard d'une guerre.

COMMUNES MODERNES.

Sept.-Oct. 75. Numéros 174 et 175.

MOUVEMENT DÉMOGRAPHIQUE 1975

NAISSANCES

● *A l'intérieur de la commune* : Néant.

● *A l'extérieur de la commune* :

MOREL Stéphanie, née le 8 janvier à Annemasse, fille de Michel et de Bernadette Dijoux, « L'Etrivaz ».

COMBÉPINE Christelle, née le 24 janvier à Annemasse, fille de Pierre et de Geraud Annick, « chalet Alaska ».

ANTHONIOZ Jean-Bernard, né le 21 février à Cluses, fils de Bernard et de Premat Simone, « chalet l'Isba ».

GOINE Natacha, née le 26 février à Bonneville, fille de Maurice et de Ramel Agnès, « Les Perrières ».

VERMANT Marie-Sophie, née le 17 mars à Bonneville, fille de Jean-Marc et de Anthonioz Claudette, « Le Clos Savoyard ».

FAVRE VICTOIRE Sophie, née le 30 mars à Bonneville, fille de Armand et de Coppel Georgette, « Les Hôtelières ».

MONTANT Delphine, née le 3 avril à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), fille de Jean-Claude et de Mazo Simone, « Le Clos Fleuri ».

COPPEL Ludovic, née le 10 avril à Bonneville, fils de Bernard et de Bron Marie-Thérèse, « Le Marderet ».

FOUCHER Fabrice, né le 8 juillet à La Tronche (Isère), fils de Jean-Jacques et de Gaillard Annie-Rose, « L'Etrivaz ».

GALLAY Rebecca, née le 13 juillet à Annemasse, fille de Alain et de Menoud Danièle, « Le Choucas ».

HERITIER Célia, née le 15 juillet à Ambilly, fille de Jean-Claude et de Chambet Patricia, « St Guibert ».

MARION Benoît, né le 16 octobre à Bonneville, fils de Léon et de Coppel Agnès, « Les Fauvettes ».

MALGRAND Mathieu, né le 12 novembre à Bonneville, fils de Marcel et de Héritier Josiane, chef-lieu.

DE MACEDO David, né le 14 novembre à Thonon-les-Bains, fils de Agosthino et de Da Costa Cunha Maria Aurora, face à la poste.

BAUD Jean-François, né le 18 novembre à Ambilly, fils de Georges et de Martin Annette, « chalet Couvalou ».

TABERLET Vanessa, née le 28 novembre à Annemasse, fille de Jean-Jacques et de Blanc Martine, chef-lieu.

MARIAGES

● *A l'intérieur de la commune* :

Le 25 avril : PROCUREUR Jean-Marie, mécanicien, fils de Aimé-Jacques et de Bernadette Blamoutier, domicilié à Morsang-sur-Orge (Essonne) et Odile-Marie HELLOUIN de MENIBUS, secrétaire, fille de Pierre et de Madeleine Le Metais, domiciliée à Etampes (Essonne).

Le 10 avril : GEMIN Patrick, cuisinier, fils de Francis Gemin et de Georgette Langlais, domicilié au Pré-St-Gervais (Seine-St-Denis) et de Marie Noëlle NIEL, réceptionniste, fille de André et de Francine Negiel, domiciliée aux Gets, hôtel Ranfolly.

Le 11 avril : DEVERGIES Gaël, administrateur de société, fils de Marcel et de Félicie Lemaire, domicilié aux Gets, et Gilberte GENET, administrateur de société, fille de Edmond et de Marguerite Dangaly, domiciliée à Paris (16e).

Le 19 avril : BLANC Jean Robert, hôtelier, fils de Victor et de Régine Chedal, domicilié aux Gets, hôtel Régina, et Monique ANTHONIOZ, esthéticienne, fille de André et de Lucette Anthonioz, domiciliée aux Gets « Le Bénévy ».

Le 5 juillet : TABERLET Jean-Jacques, coiffeur, fils de Jean Joseph et de Marie des Anges dite Marie Angèle Rodriguez, domicilié à Morzine (La Plagne), et BLANC Martine, fille de Désiré et de Yvonne Sermonet, domiciliée aux Gets, chef-lieu.

Le 4 octobre : BLANC Pascal, masseur-kinésithérapeute, fils de Désiré et de Yvonne Sermonet, domicilié aux Gets, chef-lieu, et Laurence MARCILLAC, hôtesse, fille de Raymond et de Hélène Sienkiewicz, domiciliée à Paris (16e).

● *A l'extérieur de la commune* :

A Satillieu (Ardèche), le 23 août : VALTON Joël Pierre, fils de Jean André et de Suzanne Vasseur et GARNIER Michelle Marie Yvette.

A Annecy, le 25 octobre : BASTARD Léon Georges, fils de Jean Célestin et de Marie Constance Pernollet et BOCQUET Madeleine Franceline.

A La Trinite sur Mer (Morbihan), le 27 octobre : LAGACHE Frédéric Jean-Louis, fils de Jean Louis Joseph et de Mercédès Desbos, et PHILIPPOT Josette Hélène.

A Gruffy, le 15 novembre : HERITIER Maurice Jean François, fils de Héritier Jean-Marie et de Mugnier Emma Française, et MILLIET Marie-France.

DÉCÈS

● *A l'intérieur de la commune* :

ZENONI Angela, fille de Angelo et de Maria Zenoni, veuve de Edigio Zenoni, décédée le 13 mars, 62 ans.

BASTARD Marie-Joséphine, fille de Bernard et de Etienne Bastard, veuve de Michel Coppel, décédée le 20 mars, 92 ans.

MONNET Joseph-Alphonse, fils de François-Marie et de Céline Suize, époux de Jeanne-Marie-Cécile Mugnier, décédé le 1er juillet, 85 ans.

BAUD Marie-Philomène, fille de Joseph-Marie et de Marie-Joseph Léonie Anthonioz, célibataire, décédée le 15 septembre, 63 ans.

DUCRETTET Bruno-Marc, fils de Fernand et de Marie-Thérèse, Sidonie Trombert décédé le 10 novembre.

RAMEL André, fils de Henri Claude et de Léonide Bastard, époux de Nicole Alfeda Elise Racle, décédé le 27 novembre, 45 ans.

● *A l'extérieur de la commune* :

CHAMOT Françoise-Marie, fille de Gervais et de Joséphine Pernollet, célibataire, décédée à Thonon-les-Bains, le 29 janvier, 73 ans.

PAGET Louis, fils de Isidore et de Madeleine Damare, divorcé de Francine Roseline Loiseaux, décédé à Thonon-les-Bains le 7 mars, 50 ans.

BERGOEND François Célestin, fils de Joseph-Marie et de Jeanne-Marie Rosset, décédé le 23 avril à Chambéry (Savoie), 78 ans.

ANTHONIOZ BLANC Sidonie Clémence, fille de Etienne-François et de Joseph Marie Pernollet, décédée le 26 mai à Magland (Haute-Savoie), 78 ans.

BERGOEND Marie Françoise, fille de Célestin et de Hortense Anthonioz, décédée le 1er juin à Bry-sur-Marne (Val-de-Marne), 81 ans.

ANTHONIOZ Pierre Marie, fils de Jean-François et de Françoise Marie Delavay, décédé le 11 juin à Chatillon sur Cluses (Haute-Savoie), 81 ans.

ANTHONIOZ Eugénie Léa, fille de Jean-Joseph et de Marie Mélanie Pernollet, décédée le 15 juin à Cranves-Sales (Haute-Savoie), 67 ans.

CHARLES Hermance Lucie, fille de Edouard-François et de Fanny-Anna Vautrin, veuve de Auguste Pierre Albert Veyriac, décédée le 27 juin, 75 ans.

PACCOT Félix Ernest, fils de Célestin et de Joséphine Burtin, décédé le 2 juillet à Cluses (Haute-Savoie), 73 ans.

BAUD Marie-Mathilde, fille de Claude-François et de Marie Louise Anthonioz Rossiaux, décédée le 22 décembre à Cluses (Haute-Savoie), 83 ans.

BASTARD Léonide Françoise, fille de Joseph Bernard et de Cyprien Gallay, décédée le 24 octobre à Scionzier (Haute-Savoie), 70 ans.

ANTHONIOZ BLANC Marie-Mélanie Joséphine, née le 4 mai 1877 aux Gets, fille de Anthonioz Blanc Joseph et de Pernollet Joseph, décédée le 20 octobre à Colonia-Yerua (Argentine).

COMPTE DE GESTION

Etablir un budget, c'est faire des prévisions : prévisions de recettes ; prévisions de dépenses.

Ce n'est qu'après la clôture du budget, à la fin de l'année budgétaire, que l'on peut avoir les résultats exacts des opérations effectuées.

Il nous a semblé intéressant de présenter aux lecteurs de notre revue les résultats de l'exercice 1975 de la régie des remontées mécaniques. Ils auront ainsi les chiffres exacts des recettes et des dépenses effectuées au cours de cet exercice.

I. - SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :			
	16	Remboursement d'emprunts (capital)	509.381,77
	210	Acquisitions de terrains	48.554,25
	214	Acquisitions de matériel	138.406,04
	23	Travaux sur pistes	334.071,94
	23	Travaux télécabine	490.714,13
		Total	1.521.128,13

RECETTES :			
		Excédent antérieur affecté	357.479,08
	115	Prélèvement sur recettes ordinaires	1.687.334,68
	23	Remboursement sinistre	20.447,00
		Total	2.065.260,76

EXCÉDENT :			
		544.132,63 F réservés pour : 1) acquisition de terrains	39.367,68
		2) gares télécabine	504.764,95

II. - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :

60	DENRÉES ET FOURNITURES	
	Habillement	8.979,74
	Carburants	39.946,23
	Combustibles	10.575,99
	Fournitures bureau	699,46
	Divers	191,90
		60.393,32
61	FRAIS DE PERSONNEL	
	Permanents	292.529,39
	Temporaires	396.596,88
	Charges sociales	146.187,83
		835.314,10
62	IMPOTS ET TAXES	
	Impôts fonciers	31.849,00
	Divers	3.806,00
		35.655,00
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTÉRIEURS	
	Locations	10.707,00
	Entretien bâtiments	23.114,55
	Entretien pistes	11.573,22
	Entretien matériel	265.943,87
	Acquisition petit matériel ...	37.835,45
	Electricité	124.296,32
	Assurances	46.903,97
		520.374,32
64	PARTICIPATIONS	1.100,00

66	FRAIS DE GESTION GÉNÉRALE	
	Fêtes et cérémonies	7.994,76
	Frais de transport	2.682,00
	Impressions	21.691,80
	P.T.T.	1.309,75
		33.678,31
67	FRAIS FINANCIERS	
	Intérêts des emprunts	438.090,09
82	CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	39.839,07
83	PRÉLÈVEMENT POUR INVESTISSEMENT	1.687.334,68
	Total	3.651.778,89

RECETTES :

70	Recettes de la régie des téléskis	4.410.414,00
73	Recouvrements	
	Indemnités journalières	7.425,17
	Divers	4.416,62
		11.841,79
82	Excédent antérieur	145.679,98
	Total	4.567.935,77

EXCÉDENT : 916.156,88 disponible.

LES BUDGETS DE 1976

A - Le budget de la commune

BUDGET PRIMITIF

DETTES ET CRÉANCES A LONG ET MOYEN TERMES

Dette ou créance en capital

(il s'agit de la dette totale ne tenant pas compte des remboursements effectués) 6.459.154,55

Dette au 1er janvier 1976 4.912.798,35

Montant des intérêts à payer en 1976

(à inscrire dans la section de fonctionnement) 315.098,93

Montant du capital à rembourser

(à inscrire dans la section d'investissement) 301.824,84

Montant total des annuités (intérêts et capital à payer en 1976)

616.923,77

I. - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :

Chapitres	Nature des dépenses	Montant
60	Denrées - fournitures	232.000,00
61	Frais de personnel	945.000,00
62	Impôts et taxes	47.000,00
63	Travaux et services extérieurs	550.600,00
64	Participations et contingents	537.250,00
65	Allocations - subventions	801.470,00
66	Frais de gestion générale	124.000,00
67	Frais financiers	316.098,93
83	Prélèvements pour dépenses extraordinaires	489.468,44
	Total des dépenses	4.042.887,37

Recettes :

Chapitres	Nature des recettes	Montant
70	Produits de l'exploitation	148.000,00
71	Produits domaniaux	238.306,50
72	Produits financiers	16.236,75
73	Recouvrements subventions	17.600,00
74	Taxe sur les salaires	2.067.544,12
75	Impôts indirects	422.200,00
77	Contributions directes	1.133.000,00
	Total des recettes	4.042.887,37

II. - SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :

Chapitres	Nature des dépenses	Montant
16	Remboursements d'emprunts	301.824,84
210	Acquisition terrains voirie	50.000,00
210	Acquisition terrains divers	150.000,00
214	Acquisition matériel-outillage-mobilier	10.699,51
214	Acquisition matériel divers	40.000,00
232	Travaux neufs, grosses réparations	200.000,00
233	Travaux neufs voirie	129.000,00
233	Travaux neufs - eau	200.000,00
26	Contributions dépenses extraordinaires, des syndicats	4.494,09
26	Acquisitions titres et valeurs	10.000,00
	Total des dépenses	1.096.018,44

Recettes :

Chapitres	Nature des recettes	Montant
115	Prélèvements sur recettes ordinaires	489.468,44
16	Produits emprunt C.A.E.C.L.	206.550,00
16	Produits emprunt atelier menuiserie	200.000,00
16	Produits emprunt - eau	200.000,00
	Total des recettes	1.096.018,44

B – Le budget des remontées mécaniques communales

BUDGET PRIMITIF

DETTES ET CRÉANCES A LONG ET MOYEN TERMES

Dette ou créance en capital	7.446.000,00	
Dette au 1er janvier 1976	5.888.814,46	
Montant des intérêts à payer en 1976		413.420,78
Montant du capital à rembourser		508.041,67
Montant total des annuités		921.462,45

I. – SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :	Chapitres	Nature des dépenses	Montant
	60	Denrées - fournitures	70.000,00
	61	Frais de personnel	1.000.000,00
	62	Impôts et taxes	42.000,00
	63	Travaux et services extérieurs	670.000,00
	64	Transports et déplacements	1.115,00
	66	Frais de gestion générale	37.500,00
	67	Frais financiers	414.420,78
	82	Charges antérieures	40.000,00
	83	Prélèvements sur dépenses extraordinaires	724.929,22
		Total des dépenses	3.000.000,00

Recettes :	Chapitres	Nature des recettes	Montant
	70	Produits de l'exploitation	3.000.000,00
		Total des recettes	*3.000.000,00

* Les recettes exactes du 20/12/75 au 15/4/76 ont été de : 4.203.059,73 F.

II. – SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses :	Chapitres	Nature des dépenses	Montant
	16	Remboursements d'emprunts	508.041,67
	214	Acquisitions meubles pour téléskis	96.887,55
	233	Travaux neufs pour pistes	100.000,00
	233	Travaux neufs pour télécabine Perrières	20.000,00
		Total des dépenses	724.929,22

Recettes :	Chapitre	Nature des recettes	Montant
	115	Prélèvements sur recettes ordinaires	724.929,22
		Total des recettes	724.929,22

C – Le budget du bureau d'aide sociale

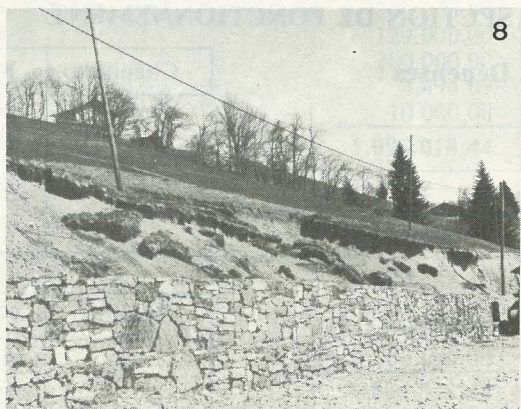
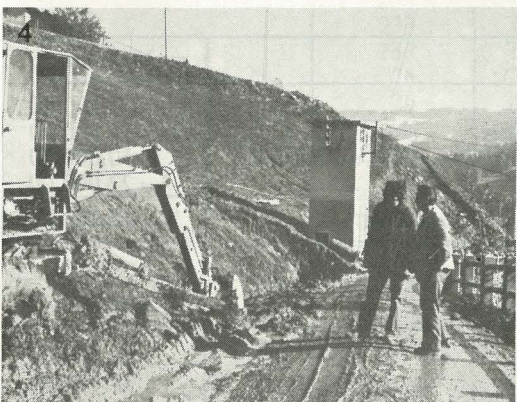
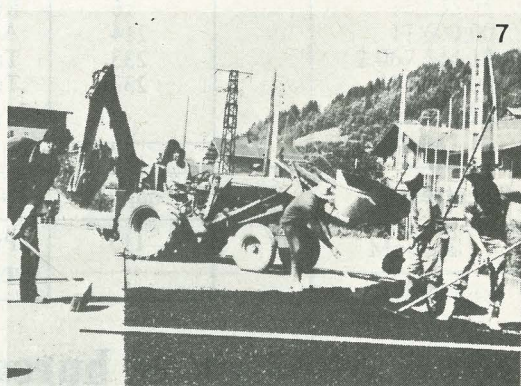
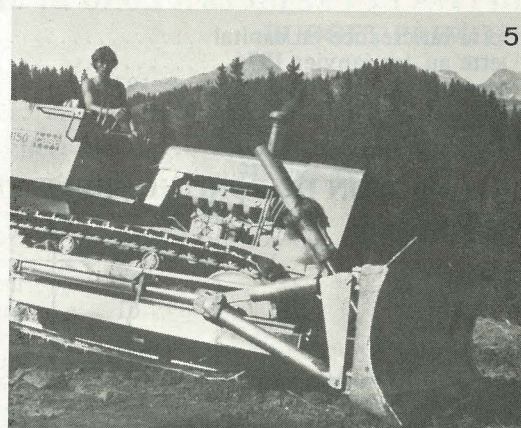
BUDGET PRIMITIF

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses :	Chapitres	Nature des dépenses	Montant
	618	Charges sociales	600,00
	621	Impôts fonciers et taxes foncières	400,00
	645	Repas personnes âgées et autres prestations en nature	10.000,00
	651	Secours en argent	22.000,00
		Total des dépenses	33.000,00

Recettes :	Chapitre	Nature des recettes	Montant
	733	Part sur impôts spectacles	33.000,00
		Total des recettes	33.000,00

Quelques réalisations



- 1) Travaux de terrassement au plan du Nau-chet
- 2) Toitures des immeubles le « Marderet » et l'« Etrivaz » aux Perrières, réalisées par le personnel communal.
- 3) Goudronnage de 30 km de voies communales. Le Pré.
- 4) Creusage d'une tranchée voie communale de Magy.
- 5) Aménagement de la piste de fond des Chavannes à Nabor
- 6) Charpente et toiture de la gare inférieure de la télécabine des Chavannes.
- 7) Entretien des tennis.
- 8) Construction de gabions à la Ragia.
(Photos Mairie)

du personnel communal



1) Construction et transport d'une cabane pour téléski.

2) Un fléchage rustique s'intégrant bien dans le paysage a été mis en place sur toutes les voies communales.

3) Le P.O.S. en cours d'élaboration fait l'objet de nombreuses réunions.

4) Au nouvel an les vœux du personnel communal.

5) Construction du chaiteau

6) Mise en place de 65 bancs et 25 tables.

7) Rencontre Intercommunale au sommet du Roc d'Enfer. Objet : étude de l'aménagement futur des alentours du Roc.

8) Au cours d'une cérémonie amicale à la mairie Mlle Alice Martin et M. Jean Desusings, employés à l'Hôtel National, ont reçu la médaille du Travail de la main de M. le maire.

(Photos Mairie)



Les cantines : Les Perrières, le chef-lieu.

(Royal photo)



LA VIE DE

Si...

*Si tu peux voir détruit l'ouvrage de ta vie
Et sans dire un seul mot te mettre à rebâtir,
Ou perdre en un seul coup le gain de cent parties
Sans un geste et sans un soupir,
Si tu peux être amant sans être fou d'amour ;
Si tu peux être fort sans cesser d'être tendre
Et te sentant haï, sans haïr à ton tour,
Pourtant lutter et te défendre ;*

*Si tu peux supporter d'entendre tes paroles
Travesties par des gueux pour exciter des sots,
Et d'entendre mentir sur toi leurs bouches folles,
Sans mentir toi-même d'un mot ;
Si tu peux rester digne en étant populaire,
Si tu peux rester peuple en conseillant les rois,
Et si tu peux aimer tous tes amis en frères,
Sans qu'aucun d'eux soit pour toi ;*

*Si tu sais méditer, observer et connaître,
Sans jamais devenir sceptique ou destructeur,
Rêver, mais sans laisser ton rêve être ton maître,
Penser sans n'être qu'un penseur ;
Si tu peux être dur sans jamais être en rage,
Si tu peux être brave et jamais imprudent,
Si tu peux être bon, si tu sais être sage,
Sans être moral ni pédant ;*

*Si tu peux rencontrer triomphe après défaite
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front
Si tu peux conserver ton courage et ta tête
Quand tous les autres les perdront ;
Alors les Rois, les Dieux, la Chance et la Victoire
Seront à tout jamais tes esclaves soumis
Et ce qui vaut bien mieux que les Rois et la Gloire,*

« Tu seras un homme, mon fils ».

KIPLING.

LES CLASSES DE MER



Départ de l'école communale.



Les enfants de l'école Notre-Dame ne craignent pas les vagues. (Photos Mairie)

« ON PEUT ÊTRE UN HÉROS DANS DES CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES.
IL FAUT APPRENDRE À ÊTRE UN HOMME DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS ».

NOS ENFANTS



Après le grand prix de ski scolaire, la remise des récompenses.
(Royal Photo).



La bise à Monsieur le maire.
(Royal Photo)



Les lauréats avec leurs entraîneurs.
(Royal Photo)

Chanson d'un jour de lumière

*Ce serait facile d'oublier la douleur
Ce serait facile d'oublier tous les pleurs
De croire que la terre n'a jamais souffert
Ou de croire qu'entre peuples n'existent pas de frontières.
Ce serait facile de chanter le bonheur. [res.
Ce serait facile d'enterrer toutes les peurs,
De croire que nous irons toujours la main dans la main,
Ou de croire que l'amour nous guidera sur le chemin.
Ce serait facile d'oublier la douleur.
Ce serait facile de sourire comme les fleurs.
De croire que la guerre ne dure qu'un instant
Ou de croire que la joie vaincra toujours le tourment.
Ce serait facile de chanter le bonheur.
Ce serait facile de créer un monde meilleur
De croire que mes dix-sept ans ne s'éteindront pas
[cette nuit.*

*Ce serait si facile
Par la lumière et le chant des oiseaux.
Ce serait si facile
Mais, hier, tu es mort à la guerre.*

MONIQUE NHUYEN MINH
(Saïgon 7 janvier 1973)

(Extrait du bulletin trimestriel de l'aide à l'enfance
du Vietnam « Lien » communiqué par Jean-Louis Frégé).

*« Il faut si peu de chose pour apprendre à s'aimer,
Et savoir transformer l'épine en une rose ! »
A. MENNING.*

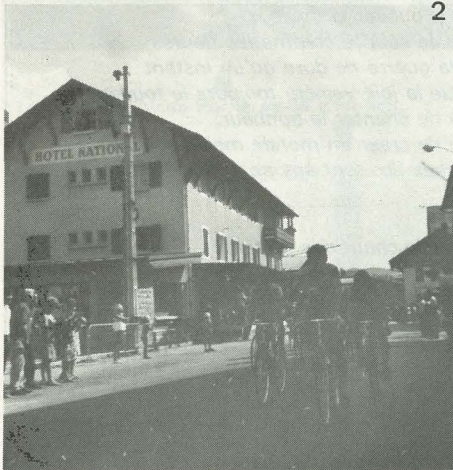


Florence Tournier et Laurent Blanc, vainqueurs du tournoi de natation.
(Photo Mairie)

LES SPORTS EN



1



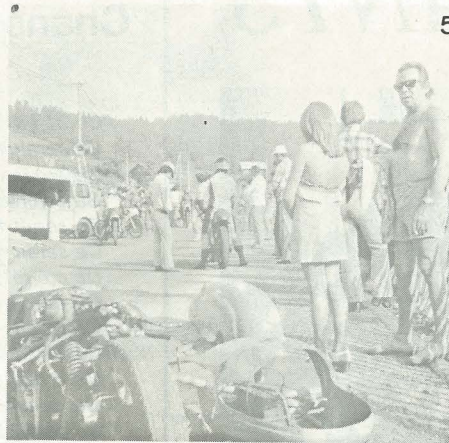
2



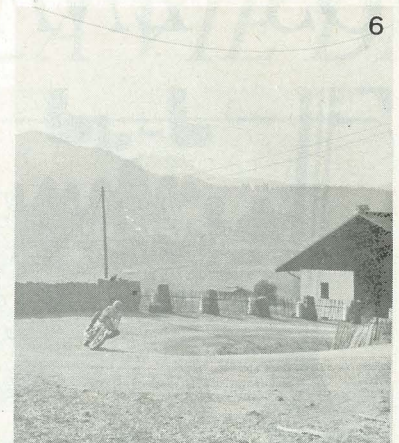
3



4



5



6

- 1) 18 matches, 71 buts marqués, 41 encaissés, 11 victoires, 2 nuls, 5 défaites, telles sont les activités du football club du 2 août 1975 au 16 mai 1976.
- 2) Tour de France 1975. Bernard Thévenet, maillot jaune, en tête au passage du col des Gets.
- 3) Un concurrent vient de franchir la ligne d'arrivée du trophée de la Montagne.
- 4) Le ski de fond se pratique de plus en plus. Entre les Chavannes et Nabor-Le Pléney, un magnifique circuit de 8 km a été aménagé.
- 5) La 1ère course de côte de moto organisée par les moto-clubs de Bons, d'Annemasse et des Gets a connu un vif succès. Plus de 60 concurrents ont pris le départ.
- 6) Passage d'un concurrent au virage des Foillelets.

(Photos Mairie)

LA VIOLENCE

Il est trop facile de reporter toute la responsabilité sur la télévision ou sur le cinéma. C'est vrai que des films comme « L'Agression » (motos contre auto) et surtout « Le Duel » (camion contre auto) ont peut-être inspiré les « voyous en tricot rouge » et les « nouveaux Mandrins ». C'est vrai qu'on tire facilement au revolver dans les feuilletons américains. Mais la télévision, la presse, le cinéma, ne font que refléter, pour une bonne part, une mentalité qui pré-existe, beaucoup plus subtile. Car les violences les plus explosives ne sont pas forcément les plus graves.

La violence commence dès qu'une injustice est commise ou acceptée, fût-elle secrète ou prétendument inévitable.

La violence commence dès qu'on cesse de voir dans l'étranger ou dans l'immigré un frère.

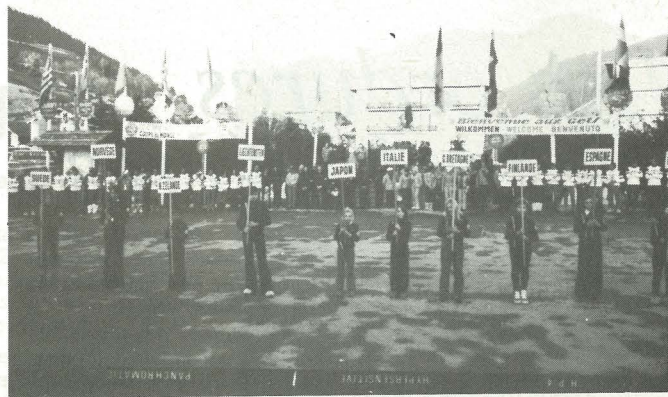
La violence commence dès qu'on privilégie en fait le fort par rapport au faible, le riche par rapport au pauvre.

La violence commence dès qu'on élève des barrières, que ce soit celles du pouvoir ou celle du savoir.

La violence commence dès qu'on refuse à « l'autre », minoritaire ou paumé, le droit de parler ou le droit de vivre.

J.P. DUBOIS-DUMÉE.

TOUTES SAISONS



3

- 1) M. Mazeaud, secrétaire d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, a voulu se rendre compte sur le « terrain » de la bonne organisation de ces épreuves.
- 2) La présentation des équipes au Grand Prix International des Gets.
- 3) Pan ! Sur la cloche ! De la souplesse et de la légèreté...
- 4) Avant le départ du concours des « Vieilles planches », les concurrents se concentrent !...

(Photo Mairie)

RÉFLEXIONS

*Semblable à un pivert déjà fixant son choix
Sur quelque fourmi vagabonde
J'observe, je m'interroge et je vois
Sous le soleil qui les inonde
Mille skieurs débordant de joie,
Courant comme fourmis à un âpre labeur
Dynamique ballet aux nombreuses figures.
Dieu ! Qu'ils ont fière allure.
Plus loin, une nouvelle race de skieurs,
On les appelle « les fondeurs ».
Glissant, sautant comme dryades,
Ils partent pour de longues balades
A travers les bois de sapins,
L'un derrière l'autre, comme les Indiens.
Profitions des joies de l'hiver
Oublions la vie et ses revers.
Ah ! Donnons-nous à ces jeux sains
Avant d'affronter les lendemains.*

Léone PIVERT – 1.1.1976.



« Tu donnes du pain à l'affamé. Mais il vaudrait mieux que nul n'ait faim et que tu n'aies personne à qui donner ».

Augustin d'HIPPÔNE.

Les ordures ménagères

La société occidentale dite de consommation, que l'on pourrait souvent qualifier de gaspillage, produit des quantités de plus en plus importantes de déchets de toutes sortes.

Le ramassage et la destruction de ces déchets posent depuis plusieurs années de gros problèmes aux collectivités locales. Notre commune n'y échappe pas. Il y a 20 ans, la collecte s'effectuait uniquement pendant la saison d'hiver, au moyen d'une luge à foin traînée par un cheval ; puis vint le camion à benne et ensuite le camion équipé spécialement pour ce travail.

Ces déchets étaient déversés au bord d'un « creux » ; ils pourrissaient, ce qui dégageait de mauvaises odeurs ; quelquefois, ils prenaient feu et brûlaient pendant des semaines, dégageant une fumée qui traînait sur plusieurs centaines de mètres à la ronde.

Ce problème se posant dans toutes les communes voisines, les élus se concertèrent et il apparut vite que la solution serait apportée au sein d'un syndicat de communes, d'autant plus que les pouvoirs publics, devant l'ampleur du problème, étaient prêts à apporter leur aide financière pour la réalisation de stations de destruction d'ordures ménagères.

Notre département fut divisé en plusieurs secteurs, groupant un certain nombre de communes. Nous avions le choix entre le syndicat à vocations multiples de Taninges-Samoëns et le syndicat à vocations multiples de la vallée d'Aulps. Le S.I.V.M. de la vallée d'Aulps comprend les communes de Morzine-Avoriaz, Montriond, Les Gets, St-Jean-d'Aulps, La Côte d'Arbroz, Essert-Romand, Le Biot. Nous avons demandé notre adhésion à ce dernier, en raison de la distance plus faible pour accéder à la station de traitement. Le lieu choisi était Le Couar, aux confins des communes de Morzine, Montriond, Essert-Romand, La Côte d'Arbroz et Les Gets.

Parmi les différents procédés de destruction proposés, le choix s'est porté sur le broyage ; ce qui évite les fumées qui auraient été provoquées par l'incinération et ce qui permet la récupération de 95 % des déchets. En effet, il est procédé à un épandage des produits broyés en une couche de 80 centimètres à 1 mètre ; ce qui permet une fermentation aérobie qui transforme le tout en un terreau pouvant être utilisé comme engrais. Dans notre région, il sera utilisé pour le réengazonnement des pistes de ski ayant fait l'objet de terrassements.

Le S.I.V.M. de la vallée d'Aulps se charge également du ramassage ; c'est pourquoi nous lui avons vendu notre camion équipé spécialement pour ce travail.

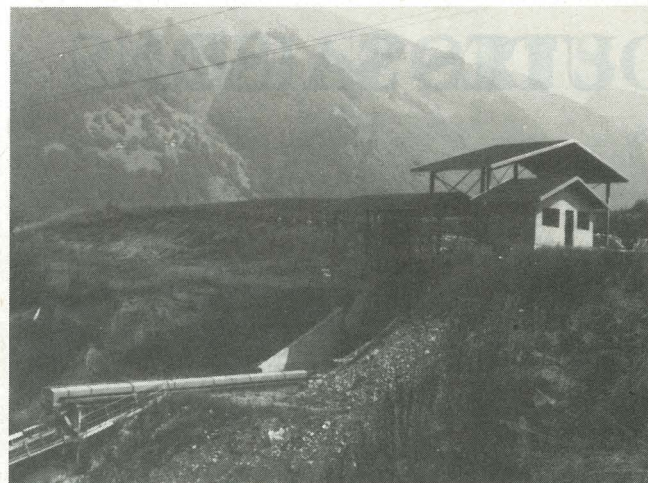
A la constitution du syndicat, les charges ont été réparties d'après la population pondérée de chaque commune (moyenne entre population recensée et population touristique). A partir de 1974, le tonnage des ordures est enregistré quotidiennement ; ainsi le répartition des charges s'établit depuis le tonnage réel annuel.

Pour situer l'importance de cette nouvelle charge financière incombant à la collectivité, nous donnons ci-après succinctement le résultat de l'année 1975.

DÉPENSES GLOBALES ANNUELLES (amortissement, main-d'œuvre, frais généraux, etc...) du S.I.V.M. 838.242 F.

TONNAGE TOTAL COLLECTE 2.934 T 860.

Grâce à l'entente de plusieurs communes et à l'aide apportée par l'Etat (subvention du département 180.000 F et subven-



(Photo Mairie)

tion du ministère de l'Agriculture 180.000 F), une solution satisfaisante a été apportée au problème du ramassage et de la destruction des ordures ménagères.

PRIÈRE DU MENDIANT

*Comme un mendiant à ta porte,
Je me tiens debout et t'implore.*

*Donne-moi une aumône, ô mon Dieu,
Un peu d'amour : je le recevrai de tes mains aimantes.*

*Ne me laisse pas t'appeler en vain.
Je n'ai aucun mérite, je ne possède rien,
Je ne réclame rien, je ne demande qu'un don tout gratuit.*

*Ne laisse pas retomber sur moi
Le poids écrasant de toutes mes fautes :
Mes péchés innombrables
Je les place tous en tes mains aimantes.*

TUKARAM.

« Parmi les 100 projets d'un riche, il y en a 99 qui consistent à savoir comment devenir encore plus riche ».

L. BOUCHET.

Communes	Dépense totale annuelle du broyeur	% d'utilisation du broyeur par commune	Dépense année 1975 par commune
MORZINE-AVORIAZ	838.242	51.56 %	432.198
LES GETS	838.242	29.91 %	250.718
MONTRIOND	838.242	7.20 %	60.352
ESSERT-ROMAND	838.242	1.43 %	11.987
ST-JEAN-D'AULPS	838.242	6.78 %	56.833
LE BIOT	838.242	2.56 %	21.459
LA CÔTE D'ARBROZ	838.242	0.56 %	4.695
TOTAUX		100,00 %	838.242

L'ÉQUIPEMENT DES PERRIÈRES

En feuilletant « La Vie Gêtoise » n° 1, page 8, nous pouvons voir le plan d'équipement en remontées mécaniques de l'Envers.

Depuis cette date (1970) ont été construits le téléski des Ebauds, les télésièges du Ranfoilly et de la Rosta, le Nauchet 2 et la télécabine des Gets aux Chavannes.

Il faut se porter maintenant aux Perrières où un vaste domaine skiable est encore vierge.

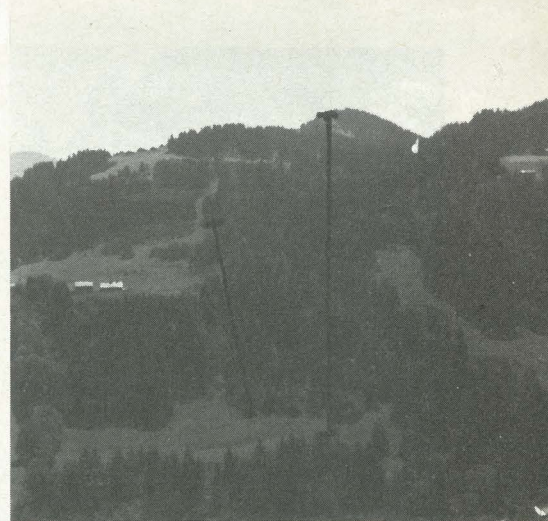
Notre station grandit ; elle compte bientôt 10.000 lits et le nombre de

skieurs locaux va en augmentant chaque année.

Le conseil municipal a donc demandé par délibération du 2 octobre 1975 la mise à l'enquête en vue de la déclaration d'utilité publique des travaux projetés dans le secteur des Perrières à La Turche.

Etudiés conjointement par la municipalité et les services de l'Équipement, ces projets qui permettront l'accès à La Turche, aux Chavannes, au Ranfoilly et plus tard à Nyon, comprennent :

- la télécabine des Perrières à La Tur-



(Photo Mairie)

che d'un débit horaire de 1.200 personnes pouvant être porté ultérieurement à 1.800, d'une dénivellée de 495 m et d'une longueur de 1.850 m. Départ « Vers le Bô », arrivée : à la Croix de la Turche.

- le téléski du château d'un débit horaire de 700 skieurs, d'une dénivellée de 150 m et d'une longueur de 400 m. Départ : « Vers le Bô », arrivée « Vers la Chèvre ».

- le télésiège des Clares (situé sur la commune de Verchaix) d'un débit horaire de 700 personnes. Départ : Les Clares ; arrivée : La Rosta.

Les pistes de descente de ce secteur ont été soumises à l'enquête en même temps que les pistes des Chavannes et du Chéry.

Ce sont : pour Les Perrières, Les « Mélèzes » et les « Trembles » et pour Les Clares, les « Fauvettes » et les « Gelinottes ».

En outre, des parcs pour voitures seront aménagés vers Le Bô ; ils pourront loger 50 cars et 400 voitures.

Une voie de raccordement sera créée depuis le carrefour des Perrières jusqu'à vers le Pont des Hôtelliers.

L'Arpetaz sera franchie par un ouvrage en aval du carrefour.

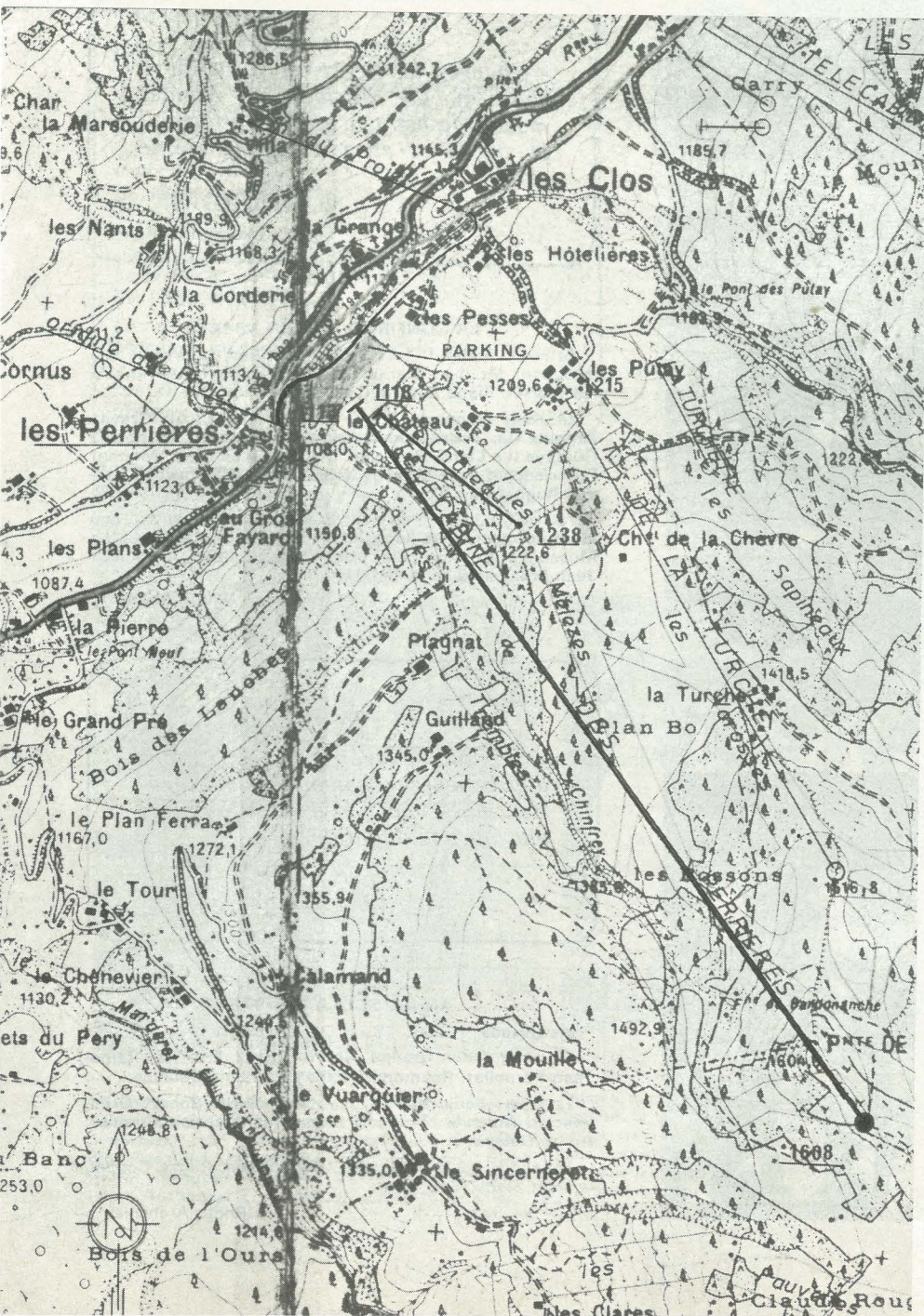
La dépense prévue sera de l'ordre de 10 millions de francs.

La commune fera face à cette dépense par :

- un emprunt à la caisse des Dépôts
- un emprunt à la caisse de Crédit Agricole
- un prélèvement sur ses ressources propres provenant de la gestion des remontées mécaniques communales existantes.

L'importance de ces travaux pour l'avenir des Perrières n'échappera à personne. D'autre part, et indépendamment des nouvelles possibilités offertes aux skieurs, les nombreuses voitures qui pourront stationner dans ce parc permettront une circulation plus facile au chef-lieu.

**LE MAL EST INNÉ
LE BIEN EST ACQUIS**



L'album des pho



LA CLASSE 1907

3e rang : (tenant le drapeau) Ramel Eugène (Les Ancarnes), Ramel Joseph (Les Ancarnes), Coppel Louis (Moudon), Baud François (Les Rouzalets), Gallay César (Le Chot), Ramel Louis (Les Ancarnes) ;

2e rang : (tambour) Bergoend Joseph (La Grange), Coppel Jean Marie (Le Village), Baud François (Le Grand Pré), non identifié, Ducrettet Ernest (Les Rouzalets), Gallay Joseph (Le Champé), Ducrettet Alfred (Moudon), inconnu ;

1er rang : (assis) Ducrettet Jean (Le Moulin), Pernollet Jean Claude (Le Bénévry), Ducrettet Célestin (Gibannaz).

(Photo Archives).

« Changer la vie, c'est faire autre chose que de distribuer de grandes masses de biens, c'est les partager... ce qui n'est pas du tout la même chose ».

G. HOURDIN.



LA CONFIRMATION EN 1911

3e rang : (debout) 1 et 2 non identifiés, Ducrettet Elie (Moudon), Mugnier Marius (Le Bénévry), Bastard François (La Pierre), Blanc Eugène (Les Clos) ;

2e rang (debout) : Blanc Marius (Les Clos), Grevaz Antoine (Le Tour), Ramel Emile (Le Poncet), Anthonioz Gustave (Le Laité), Pernollet Claudius (Les Clos), Monnet Francis (chef-lieu), Delavay Jean-Claude (Le Bosson), Grevaz Auguste (Le Tour) ;

1er rang (assis) : Pernollet Francis (Les Perrières), non identifié, Anthonioz Joseph (Les Perrières), Hippolyte (La Mossouderie), Anthonioz Henri (La Cullaz), Anthonioz Jean-François (Les Folliets).

(Photo Archives).

« Si nous exagérons nos raisons d'être heureux comme nous exagérons nos soucis, ceux-ci n'auraient plus aucune importance ! »

ANNÉE SCOLAIRE 1948

Instituteur : Folliet.

3e rang : Jean Grange, André Coppel, François Ramel, Jean Pernollet, Raymond Berthet, François Delavay ;

2e rang : Louis Ramel, Jean Anthonioz, Robert Oriol, Félicien Mugnier, François Ducrettet, Gabriel Mugnier, André Delavay ;

1er rang : Louis Anthonioz, Régis Baud, Pierre Coppel, Joseph Blanc, Guy Baud.

(Photo Archives).



tos anciennes

VEILLÉES

*La journée est finie.
Tout dort dans la maison.
Le silence de la nuit a étendu son ombre
Sur les êtres et les choses.*

*Je suis seule,
Les volets sont clos,
Le feu brûle dans la cheminée.
Les flammes dansent
Et le bois crépite.
Je voudrais être flamme
Pour entrer dans la danse,
Être légère, légère,
Chaude et claire,
Vivante et immortelle.*

*Minuit sonne au clocher voisin,
Je n'ai pas vu le temps passer,
le balancier de la vieille horloge rythme les heures.
Son tic-tac est familier et je ne me sens pas seule.
Les battements de mon cœur lui répondent.*

*Il me conte ses souvenirs.
Il me parle de la cruche en grès,
Du vieux soufflet à clous,
Et du tableau au mur fendu.
Il m'apprend les choses ;
J'apprends à les aimer,
La huche à pain est mon amie
Et la bouilloire aussi.*

*Le feu s'éteint,
Mes yeux se ferment,
J'ai la paix en moi,
Mes amis veillent...
Je peux dormir.*

SOIZIC.



La classe 25. – 2^e rang, de gauche à droite : Adrien Coppel (Les Pesses), Ber-goend Emile (père), Célestin Ducrettet, Emile Gallay, François Anthonioz-Blanc, Mugnier Jean-Louis (maire), Joseph Bergoend (La Grange), François Baud, Célestin Bastard (père), Adelin Anthonioz (Moudon) ; 2^e rang : François Anthonioz (Le Saix), François Grevaz (Le Calamand), Théodule Martin (tambour), Francis Anthonioz Rossiaux (Lion d'Or), Joseph Bastard, François Coppel (Moudon).
(Photo archives)



La classe 1932. – 2^e rang : Anthonioz Léon, Anthonioz-Blanc François, Coppel Claude, Anthonioz François (Le Frare), Mudry Léon, Coppel Michel, Coppel Joseph ; 1^{er} rang : Martin Marius, Anthonioz-Rossiaux Joseph, Gallay Joseph, Anthonioz Emile, Mudry Jean, Coppel Gaston, Blanc Jean-Marie.
(Photo archives)



LA CLASSE 41

3^e rang : Ducrettet Jean, Pernollet Fernand, Anthonioz François, Monnet Raymond, Pernollet Jean-Marie ; 2^e rang : Bergoend Robert, Anthonioz-Rossiaux Alfred, Pernollet François, Baud André, Bergoend André ; 1^{er} rang : Anthonioz Léon, Anthonioz Emile (abbé), Ducrettet Michel.
(Photo archives)



Première communion 1937. – 3^e rang : Claudius Périllat-Collomb, Simon Baud, Jean-Louis Coppel, Ernest Pernollet, Robert Delavay, Joseph Mugnier, André Monnet, Constant Pernollet, Henri Pernollet, Gaston Anthonioz ; 2^e rang : Emile Anthonioz, Louis Pernollet, François Ducrettet, Alfred Coppel, abbé Emile Anthonioz, abbé Birraux, Jean-Claude Ducrettet, Fernand Anthonioz, Joseph Grevaz ; 1^{er} rang : Berthe Ducrettet, Denise Bastard, Suzanne Anthonioz, Maire Coppel, Bernadette Anthonioz, Yvonne Ducrettet, Denise Pernollet, Marie Sermonnet, Lucette Anthonioz, Rose Pernollet.
(Photo archives)



(Photo Mairie)

Réflexions « étrangères » d'un journaliste gêtois

Rédacteur de politique étrangère et reporter au journal La Croix, Le P. Pierre GALLAY qui a déjà écrit dans cette revue nous livre ici quelques réflexions qu'il signera évidemment de son pseudonyme Noël DARBROZ.

On a beau courir le monde en tout sens, on reste fidèle à son pays natal et à sa région. La preuve en est que lorsque j'ai eu à choisir un pseudonyme pour le secteur de politique étrangère dont je m'occupe, j'ai songé tout naturellement à ma région natale. Et comme mes arrière-grands parents paternels venaient de La Côte d'Arbroz qui, je crois, faisait encore partie de la commune des Gets à leur époque, je suis devenu Noël Darbroz.

Ce n'est certes pas le premier pseudonyme que j'utilise depuis mon entrée dans le journalisme, en 1960, mais ce pseudonyme-là colle à ma peau bien plus que d'autres. Au point que je m'y perds quand j'ai à décliner mon identité. Et chaque fois que le Quai d'Orsay me délivre un laissez-passer spécial pour l'une des innombrables visites de chefs d'Etat à Paris, j'ai la surprise de découvrir : Noël Darbroz dit Pierre Gallay », alors que c'est exactement le contraire. Mais c'est courant dans la profession au point que l'on finit par oublier entre nous quel est notre vrai nom.

Il arrive de surcroît qu'on en rajoute sans qu'on le demande. En reportage au Sénégal, en décembre 1975, quelle ne fut pas ma surprise de me voir désigné sur les cartes d'invitation établies par les services protocolaires du pays par M. de d'Arbroz. Ainsi ennobli, je dus me résigner à jouer à la vieille France aristocratique, ne serait-ce que par fierté nationale.

Dans la profession qui est la mienne, au moins tant que le chômage n'y sévit pas, on a facilement le sentiment, faux bien sûr, puisque très subjectif, de devenir des espèces de monuments nationaux non classés. Pour la raison très simple que les ministres passent, que les chefs d'Etat changent mais que les journalistes demeurent. J'en suis à mon troisième ministre de Politique étrangère, à mon deuxième ministre de la Coopération par exemple. Et quand un nouveau ministre arrive, c'est tout juste si on ne se croirait pas autorisé à lui apprendre son métier, du moins à le lancer dans la carrière.

Ah ! il faut voir ces repas de presse où la meute attablée des journalistes pose insidieusement, entre deux bouchées, des questions du genre : « Un de vos prédécesseurs, il y a dix ans, M. le Ministre, me déclarait dans une interview... Au cours de son voyage en Amérique latine le Président De Gaulle me disait... Moi qui étais un peu dans les secrets de Foccart quand il était aux défuntes affaires africaines et malgaches... »

La profession a évidemment ses péripéties et parfois quand on s'y attend le moins. Après avoir participé à la marche verte au Sahara occidental où les conditions d'existence furent dures, nous étions une nuit quelque 150 journalistes d'un peu tous les pays à l'aéroport militaire de Tan Tan dans l'attente d'un avion aléatoire.

Quand un C 130 accepta de prendre 90 d'entre nous, tous plus pressés les uns que les autres de regagner Marrakech pour télexer nos papiers à nos journaux, ce fut une ruée indescriptible, un pugilat énorme pour entrer dans l'appareil et nous y entrâmes finalement tous, les 150. Le résultat fut que le commandant de bord refusa de décoller. Il fallut évacuer l'appareil et seulement 90 furent sélectionnés (j'en fus par chance), les autres devant attendre le lendemain.

A la réouverture du canal de Suez, en juin 75 où nous nous trouvions un millier de journalistes nous fûmes au contraire très solidaires les uns des autres. Sous prétexte qu'il y avait parmi nous des journalistes américains d'origine juive, la sécurité militaire égyptienne décida au dernier moment de nous interdire l'accès à l'esplanade en forme de barque pharaonique où se déroulait la cérémonie officielle de réouverture. Aussitôt ce fut un sitting-in de notre part et la décision unanime de tous les journalistes radio, TV et presse écrite de faire la grève et de ne retransmettre aucune information. Du coup, tout interdit fut levé mais quinze jours plus tard on apprenait que le ministre égyptien de l'Information qui avait pris notre parti était relevé de ses fonctions.

Le plus difficile est en tout cas de refuser de céder aux pressions, de garder son calme et sa sérénité. A dix jours de distance par exemple, je me suis trouvé sur le Golan du côté syrien à Kuneitra puis sur le Golan côté israélien. Thèses totalement contradictoires évidemment sur les destructions de la ville. Au journaliste de découvrir la vérité sans passion...

Vus des Gets, du petit chalet de ma soeur au Rocher, quand je viens, trop rarement, m'y reposer entre deux voyages fatigants, ces événements ne conservent plus que la saveur de leurs à-côtés. Et pourtant la grande politique étrangère est finalement faite de beaucoup de petits côtés dont on ne parle guère ou seulement pour oublier tant de drames, de guerres dont nous remplissons les pages de nos journaux, témoins impuissants souvent de la haine des hommes entre eux.

Aux Gets on rêve d'une communauté mondiale où tout le monde serait heureux et reconnu, un peu comme c'est le cas de mon pays natal, du moins je l'espère.

Mais le rêve ne dure pas. Il faut quitter les lieux de l'amitié. Ailleurs existe. Ma mère me racontait en riant qu'une habitante des Gets qui avait laissé pour la première fois sa haute vallée qu'elle croyait seule dans l'univers s'écria en arrivant au sommet du col de Chatillon : « Mon Dieu, que le monde est grand ! ». Eh oui.

Noël DARBROZ.

La reconversion d'un enfant du pays

Fernand DUCRETTET, dit de GIBANNAZ

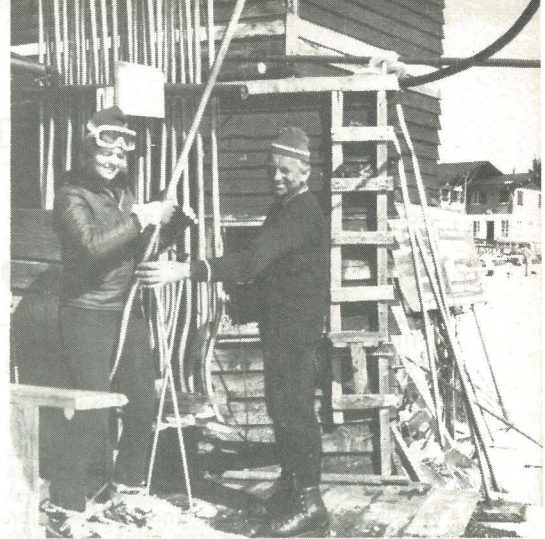
Un homme de la montagne, au visage émacié, buriné par les airs... Un homme bien de chez lui, au parler calme et au pas lent, qui n'a de devenir que de continuer, de porter plus avant le rite de l'aïeul, et d'apprendre aux enfants les couleurs de la vie : tel est Fernand de Gibannaz, figure connue mais discrète du village, que l'on rencontrera selon l'heure ou le mois maçon sur un chantier ou perchiste aux Chavannes.

C'est en 1928 sur les flancs de Gibannaz qu'il pousse son premier cri. La famille est nombreuse déjà ; le père, comme tout le monde en ce temps là, cultive son lopin de terre et comme tout le monde aussi, à temps perdu, façonne l'érable, le chêne ou le sapin. Pour le petit Fernand, la vie commence au chalet, autour des prés, puis peu à peu s'élargit plus aval, sur l'école communale. Encore qu'à l'école il y va quand il peut : entre les travaux domestiques, le jardin, les foins, les bêtes à garder. « Je faisais comme les autres », dit-il. Depuis « les veilles » jusqu'au premier novembre, j'étais placé « pâto » dans une famille où il n'y avait pas de gamin. Tout ce temps, pour une paire de « socques » généralement. Je me souviens être resté chez les « Judith » aux Cornuts, puis aux Granges. En principe, on y allait jusqu'à l'âge de 14 ans... après, on

faisait « l'bôti », c'est-à-dire, le manoeuvre apprenti-maçon. C'est comme ça que j'ai débuté dans l'entreprise de Jean à Frédéric, aux Gets. A cette époque, il n'y avait pas de grue, et une fois que le mortier était fait, il fallait le porter avec « l'oiseau », ou comme on disait en patois, « l'isè », et on déchargeait dans la « gamate », une espèce de grande caisse. Je crois bien être un des derniers à avoir travaillé à dos d'homme. Plus tard, c'est venu les treuils, les catelles, les cordes... Et puis un jour est arrivé où mon père m'a annoncé qu'il m'avait trouvé un emploi pour la saison d'hiver : c'était au téléski de la « Boule de Gomme » tout de suite après la guerre. La pratique du ski n'était pas encore bien répandue... Et il n'y avait guère que quelques gars de la région qui montaient le samedi-dimanche. J'avais 16 ans alors. Mais c'est qu'il fallait gagner des sous !

Quand on tirait sur le printemps, j'allais m'aider à mener le fumier aux champs. On profitait de ce qu'il y avait encore un peu de neige pour monter en luge dans les endroits rapides, difficilement accessibles l'été. On enlevait la neige sur une surface de 2 m², environ, et on creusait des « zuèches », une sorte de trou où on entassait deux ou trois lugées de fumier. Si le terrain était vraiment trop en pente, on rétablissait l'équilibre de la luge avec la neige qu'on avait dégagée du trou pour pouvoir être bien stable pendant qu'on déchargeait. Puis plus tard, à la fonte des neiges, on revenait étendre le fumier sur le champ de pommes de terre.

Le soir, après le boulot, il fait bon retrouver Marie-Thérèse et les trois enfants : Marie-Claude, Bernard et Gabriel. (Photo Mairie)



Perchiste ? Je ne donnerais pas ma place pour tout l'or du monde ! (Photo Mairie)

En 1956, je me suis engagé au téléski des Chavannes, qui n'appartenait pas encore à la commune. Ce n'est qu'en 1963 que l'installation a été rachetée par la Régie Communale.

Et j'ai continué comme ça en alternant le travail d'hiver avec la maçonnerie l'été. Avant l'armée, déjà, je peux dire que je savais empiler des plots et crépir correctement. Je me rappelle que tous les vieux maçons qui chiquaient (parce que fumer, en manoeuvrant la pelle et la truelle, c'est pas bien commode !) crachaient dans le mortier, soi-disant pour qu'il tienne mieux après ! Au service militaire, j'ai rien perdu du métier : ils m'ont remis dans la maçonnerie et j'ai passé tous mes mois à monter des murs pour l'armée à Issy-les-Moulineaux. Une fois de retour, je me suis remis chez Jean à Frédéric ».

Et puis il y eut Marie-Thérèse : sa rencontre avec cette fille d'Essert-Romand qui le décida à abandonner le célibat. La maison paternelle de Gibannaz abrita longtemps le jeune ménage et la petite famille qui allait suivre... jusqu'au jour où enfin Fernand songea qu'il pourrait peut-être, une fois, monter des murs pour lui et pour les siens. C'est ainsi qu'aujourd'hui la famille Ducrattet habite une construction, qu'a réalisée, à ses heures de loisir, le maître des lieux. Interrogé sur son métier de perchiste, il n'en démordra pas : « C'est pas pour tout l'or du monde que je changerais ! il y a bien longtemps que je fais ça. Parfois j'ai même l'impression que j'ai donné des perches depuis toujours. Et le jour où je n'irai plus aux Chavannes, c'est sûrement que j'aurai la retraite... ou que je ne pourrai plus marcher ! ».

D.M.

*« Le moi et le toi sont
les fondements de
l'Amour. Le mien et le
tien en sont la destruc-
tion ».*

LA CHAPELLE DE MOUDON

L'origine de la chapelle de Moudon est de date inconnue. « La commune des Gets, est-il dit dans une note aux archives de la mairie, croit que St Théodule est mort sur ce lieu. Alors la baronne de Châtillon envoya une pelle et une houe en argent pour creuser la tombe ; un voyageur emporta les objets précieux, et le corps du saint disparut pendant que le fossoyeur était allé déjeuner.

Cette légende n'est qu'une pieuse invention.

St Théodule, mort en 391, fut évêque de Martigny en Valais. Vint-il aux Gets ? Aucun document ne le prouve. Mais on sait qu'il a été le patron de la paroisse et que la chapelle de Moudon est sous son vocable.

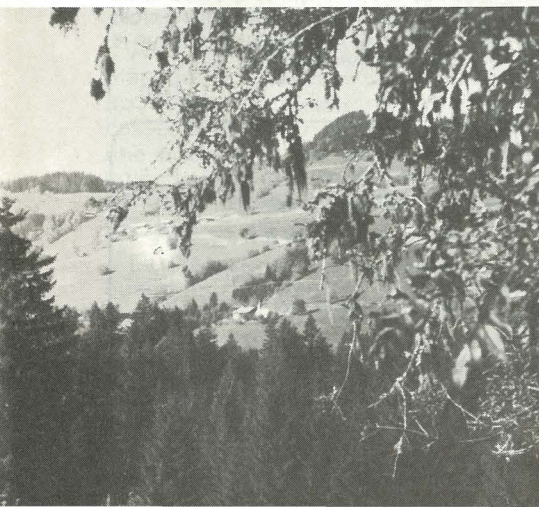
De là on a conjecturé que l'église primitive a existé pendant un certain temps à Moudon. La tradition locale appuie cette opinion qui, d'ailleurs, me paraît indubitable.

Evidemment, un prêtre n'a pas résidé en cet endroit à la manière des curés modernes ; mais il y venait remplir les fonctions ecclésiastiques à la façon des missionnaires qui, de nos jours encore, dans les pays qu'ils évangélisent, visitent fréquemment les stations qui leur sont confiées. Ainsi vécut, dans le principe, la petite chrétienté des Gets groupée sous le patronage de St Théodule.

Des actes notariés, divers prix-faits, les visites pastorales, les vieux papiers de famille, quand ils parlent du sanctuaire de Moudon, le désignent tantôt sous le nom d'église, tantôt sous le nom de chapelle. Cependant, le mot église prédomine dans les anciens manuscrits.

Pour concilier ces expressions, en apparence opposées, il faut savoir qu'au Moyen-Age, il y eut aux Gets deux colonies : la colonie primitive ou premiers habitants de la localité qui s'étaient établis

(Photo Mairie)



sur les pentes ensoleillées du Tour et de Magy ; et la colonie, tout-à-fait distincte, que les religieux Bénédictins de Contamine vinrent y fonder. Ces deux colonies vivaient sous un régime différent, assujetties l'une aux seigneurs de Faucigny l'autre aux religieux.

La première avait sa chapelle et son culte à Moudon ; la seconde fixa son centre au sommet du col où elle construisit une chapelle à la Ste Vierge sous le vocable de la Nativité. Avec le temps, par les mariages et les héritages, les deux colonies fusionnèrent. Bientôt, le mélange de familles et les pâturages communs suscitèrent entre les gens du Prince et ceux des Religieux des difficultés et des procès sans nombre. La situation étant devenue inextricable, les Comtes de Savoie, par bonté et pour un bien de paix, cédèrent à la domination des Pères Bénédictins tous les hommes se trouvant sur le territoire des Gets quelle qu'eût été leur condition antérieure. Dès lors, la chapelle de la Nativité devint l'église paroissiale proprement dite ; tandis que la chapelle de Moudon, plus ou moins délaissée, ne conserva que le titre de « chapelle de secours ».

La chapelle et le terrain qui l'entoure sont inscrits dans le nouveau cadastre sous le numéro 1297. Autrefois, il y avait un cimetière. Il figure sur la vieille mappe au numéro 4102. Les actes de décès disent simplement : « a été enseveli au tombeau de ses ancêtres ». C'est que, anciennement, on enterrait ou aux Gets, ou à la Côte, ou à Moudon, suivant que le défunt avait exprimé le désir de reposer après sa mort dans tel ou tel cimetière. Le fait est certain. Les registres du Tabellion en témoignent ; et l'on peut lire, aujourd'hui encore, ces élections de sépulture formellement stipulées dans quelques testaments qui ont échappé à l'action destructive du temps. C'est pourquoi chaque année, après la procession et la messe du 16 août, on chante le De profundis et le Libera me pour les trépassés qui attendent la résurrection autour de l'antique chapelle.

Nous lisons dans le compte rendu de la visite pastorale de Mgr Jean d'Arenthon d'Alex, en date du 20 juillet 1670 : « Chapelle de St Théodule, au village de Moudon, fondée par divers particuliers dit-on. Attendu qu'elle ne conste d'aucune fondation, est enjoint d'en faire une pour y établir un service convenable, faute de quoi elle sera rasée.

On y fonda des messes. Soit en témoignage de vénération envers le saint Patron de leurs ancêtres, soit en souvenir de la destination primitive de la chapelle, quelques donateurs ont voulu et spécifié que l'acte de fondation porte la mention « Eglise de St-Théodule, rièrre Moudon ».

Les messes disparurent à la Grande Révolution.

Le 29 août 1786, les syndics et conseillers de la commune recoururent à l'intendant de la province de Faucigny : « aux fins qu'il autorise les réparations indispensables et urgentes, tant au couvert qu'à l'autel de la chapelle érigée à Moudon ; ayant l'honneur de lui faire observer que la manutention de ladite chapelle a toujours été à la charge de la Communauté ». De tout temps, en effet, on a pourvu à l'entretien de cet édifice au moyen de quêtes, de souscriptions, de corvées et de subventions. Jamais riche n'eut pitié de sa détresse.

En 1793, la chapelle subit une période de désolation. Les objets du culte furent enlevés ; le clocher abattu, la cloche trainée à Avonnex et conduite à Bonneville. D'impies sectaires auraient même démoli la toiture et les murailles si les paysans d'alentour ne s'y étaient opposés. Le bâtiment délabré demeura bien des années en butte aux intempéries des saisons et aux déprédations de toutes sortes. La population, épuisée par les réquisitions, la dépréciation du papier-monnaie et les mauvaises saisons ne put en commencer la restauration qu'en 1821.

Le conseil « considérant que le couvert est hors d'usage par suite de vétusté et par l'amas des neiges qui l'ont abattu, estimant que tous les ports peuvent être exécutés par les pieux habitants, vote, après avis d'experts, 268 F pour reconstruire le couvert et 160 F pour refaire le clocher, y poser 25 feuilles de fer blanc et la croix ».

Il va sans dire que toute la population prêle son aide avec un entrain merveilleux, heureuse de pouvoir réparer un édifice qu'elle vénérât.

Cinq ans plus tard, le conseil se réunit de nouveau : « à l'effet d'aviser au moyen de faire placer une cloche à la chapelle comme elle existait jadis ; et ce d'après le désir bien prononcé des habitants de la commune ». Ce désir existait à l'état latent, depuis fort longtemps ; il devint très prononcé lors des terribles tempêtes de 1819 et 1820. En 1819, la grêle détruisit toute la récolte du côté des Cornuts. En 1820, ce fut pire : elle

« Quelle est donc cette loi de notre être qui nous pousse vers l'immensité et que rien ici-bas ne peut satisfaire ? »

LA CHAPELLE DE MOUDON (suite)

anéantit la généralité des récoltes de la commune, sans qu'aucune région ait été épargnée. « Tout a été enfoui, écrasé ; les foins et pailles coupés, recouverts et atterrés sans espérance de les voir relever ni renaître pour une utilité quelconque ».

C'était le 20 juillet. En présence d'un pareil désastre, le conseil, ému jusqu'aux larmes, demanda une indemnité et l'obtint au profit des malheureux sinistrés. Ceux-ci, en esprit de piété et d'un commun accord, s'empressèrent de prélever 213 livres qu'ils versèrent au percepteur, destinant cette réserve à l'achat d'une cloche qui serait spécialement bénite pour repousser les orages.

La cloche fut achetée et mise sans retard au campanile neuf. Son poids était de 184 kilos ; son prix, de 804 F. On la paya, en ajoutant à la retenue sur l'indemnité, une cueillette à domicile de 604 F.

De ce jour, la dévotion à St Théodule prit un nouvel essor, et l'on remit en vigueur les anciennes coutumes. La petite cloche sonnait. Elle sonnait l'Angelus, elle sonnait pour les sépultures, elle sonnait contre la tempête, elle sonnait l'alarme dans le danger, elle sonnait surtout quand la paroisse tout entière arrivait processionnellement avec sa bannière pour célébrer la fête du 16 août. Sa voix animait les parages de Moudon.

Un beau jour, la messagère se tut ; elle était cassée.

Rd Cart, secondé par le zèle de ses paroissiens, se hâta de réparer cette perte. Une nouvelle cloche, formée des débris de l'ancienne, sortait des fonderies Paccard le 20 novembre 1845 et recevait, un mois après, le baptême solennel avec la mission de chasser, à l'exemple de son aînée, la tempête et les esprits malfaisants. Elle est dédiée à St Théodule. Guillaume Blanc feu Bernard (mort en 1858) en a été le parrain. Elle pèse 194 kilos. Ses vibrations argentines ont déjà bercé une génération car elle a maintenant 73 ans. Qu'elle reste, là-haut, longtemps encore au service des habitants de la paroisse qui ont confiance en son pouvoir.

Pour parer les imprudences et dans le but de procurer un petit salaire au sonneur, le maire Guérin Anthonioz et les membres du conseil paroissial prirent soin d'établir un règlement très sage, qui reçut la bienveillante approbation de Mgr. En voici les principaux articles :

« Le sonneur fermera la chapelle, la tiendra propre et sera responsable des accidents qui pourraient arriver par sa faute ».

« Nous avons beau lutter contre le sort et les hommes, pour assurer nos biens et notre gloire ; c'est toujours contre nous-mêmes que se livrera le combat final ».

« Il sonnera l'Angelus, les exercices religieux, les sépultures au départ, le tocsin en cas d'incendie et la prière contre le mauvais temps ».

« Défense lui est faite de carillonner en se servant à la fois du battant et d'un marteau, en quelque occasion que ce puisse être ».

« Il percevra, chaque année, par feu, une quartre de blé mêlé dans les mêmes conditions qu'anciennement ».

« Cette taxe sera payée par tous les habitants de la paroisse tenants ménage, qui sont au midi du nant de la Jacoude et du nant de Saint-Froid ». (Le Chinfrey)

Ce règlement du 15 août 1847 est encore en vigueur.

La chapelle de Moudon est restée, malgré les réparations successives, dans son état primitif. Sa longueur dans l'œuvre ne dépasse pas dix mètres. Sa voute cintrée, sans enjolivures, s'élève à 3 mètres 60 du sol. La construction est en moellons ; la pierre de taille n'apparaît qu'aux ouvertures. Un auvent rustique, accroché au mur, abrite la porte d'entrée. Au fronton de celle-ci se voit le millésime 1651. Cette inscription rappelle le : « Prix-fait donné par

les procureurs de la chapelle de Moudon, sous le vocable de Mgr St Théodule, ancien patron de la paroisse, au sieur Louis Rouge, maître maçon, 300 florins ». (Acte du 13 octobre 1650).

Le mobilier de la chapelle se compose d'un calice en argent, une croix et quatre chandeliers en métal blanc, un vieux missel, un ornement usé, une commode de sapin servant de crédence et, du côté de l'épître, une rangée de bancs neufs posés sur un bétonnage terreux. La statue de St Théodule, détériorée par l'humidité, occupe une niche derrière l'autel.

Malgré sa pauvreté, la chapelle de Moudon vivra non seulement dans la mémoire reconnaissante du peuple mais encore dans le lieu de sa naissance, près de la route, au pied de la colline. On ne permettra jamais qu'elle soit effacée du sol. Les idées qu'elle éveille, les émotions qu'elle fait naître, les services auxquels elle est vouée sont, pour elle, de glorieux titres à la conservation. C'est aux maternelles tendresses de la religion qu'elle confie le souci de son honneur et de son entretien.

F.F. Conseil

(revue paroissiale des Gets, janvier 1918).

SENSATION

J'ai vu un distrait oublier sa voiture pour aller au tabac du coin.

J'ai vu d'anciens amis se battre à mort pour de l'argent.

J'ai vu un homme remercier son fétiche.

J'en ai vu d'autres prier par égoïsme.

J'ai vu la pauvre extase du drogué.

J'ai vu un dandy frapper un gosse parce qu'il l'avait éclaboussé.

J'ai vu un clochard secouer ses loques et en sortir un mouchoir de dentelle.

J'ai vu les larmes d'un citadin trouvant des fleurs sur la chaussée.

J'ai vu le mensonge dans le mariage.

J'en ai vu certains qui apprenaient des âneries aux foules sous prétexte de faire leur devoir.

J'ai vu un criminel de guerre en vacances.

J'ai vu un innocent condamné.

J'ai vu une petite fille mourir pour avoir voulu sauver son chat.

J'ai vu une mère abandonnant son enfant pour se sauver elle-même.

J'ai vu un vieillard sacrifiant son pécule pour offrir un cadeau à sa fille « respectable ».

J'ai vu le bonheur du déshérité trouvant enfin une famille.

J'ai vu la lueur de l'espoir briller dans les yeux de l'adolescence.

J'ai vu le sourire de la joie retrouvée.

J'ai vu l'innocence de l'amour naissant.

J'ai vu l'émotion du libéré.

J'ai vu deux coeurs s'unir.

J'ai vu deux mains se serrer.

J'ai vu naître des enfants.

J'ai vu un coucher de soleil...

Ainsi va la vie. Qu'y peut-on faire ? Si on supprimait le mal, ne perdrait-on pas la notion du bonheur ?

Anne-Marie.

(Extrait de « Chaleur » journal du groupe de Jeunes A.P.F de Valenciennes, numéro 1).

LE CHATEAU DE LA FRACE

Ce château était situé, sur un mamelon, près des Clos. Il appartenait, à la fin du Moyen-Age, aux Bénédictins. L'avaient-ils construit ? Je l'ignore. En tout cas, il a été leur propriété. Plusieurs titres le prouvent. Ainsi quand Perroton Crettet, prieur et recteur de la Confrérie du Saint-Esprit, demanda aux Religieux un emplacement près de l'église pour bâtir une maison où la Confrérie put tenir ses réunions et retirer les cueillettes de blé, l'acte a été passé : à la Frace, dans la maison-forte du Seigneur Prieur de Contamine le 1er septembre 1304.

De même, le 1er juin 1428, un compromis au sujet de l'alpage de Vyer a été reçu : sur la place de la maison-forte du Couvent de Contamine, appelée la Frace.

Les termes château ou forteresse sont impropres ; en réalité, ce n'était ni l'un ni l'autre, mais un donjon ou tour carrée construite sur ce point culminant, qui servait à la fois de manoir et de poste d'observation d'où l'on pouvait au besoin transmettre des signaux à Châtillon. C'est là que se traitaient les affaires importantes entre les Religieux et les gens du pays. Tous les actes sont passés au nom du Couvent de Contamine, parce qu'il n'y eut jamais aux Gets de communauté religieuse proprement dite, mais seulement des groupes de Religieux qui venaient y diriger les fidèles dans la vie spirituelle et les agriculteurs dans la voie du progrès économique.

Outre la France et ses dépendances, les Bénédictins avaient, au chef-lieu, une habitation pour le service du culte. Un document de 1570 dit :

« Que l'église de ce lieu, laquelle ne fut

onques changée, est au lieu où elle a toujours été, et auquel il y a plus de maisons contiguës qu'en une autre partie de la paroisse et vallée des Gets, y étant aussi la maison du curé, la maison de la Confrérie du Saint-Esprit et la maison de la justice, toutes au proche de ladite église, qui sont vieux édifices et bâtiments ».

En la circonstance où il a été produit, ce document avait pour but de prouver que l'église construite en 1495 était au même emplacement que la précédente. Mais incidemment il déclare qu'à côté de l'église se trouvait la maison curiale déjà ancienne des Religieux.

La colonie pastorale et agricole avait grandi. Elle s'érigea en commune et vou-

lut son curé séculier. Dès lors les Bénédictins ne vinrent plus guère aux Gets. Ils affermaient leurs fruits et revenus et payaient un prêtre, nommé par l'évêque, pour y remplir les fonctions ecclésiastiques.

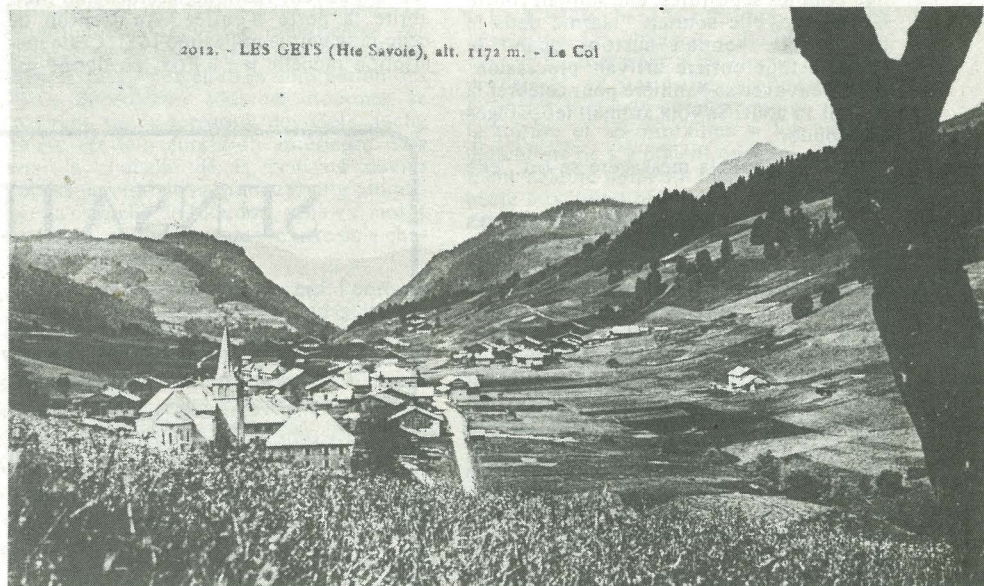
Le Château de la Frace, coûteux à entretenir, a été abandonné à l'action destructive du temps et des orages. La butte elle-même a été détruite en partie. En 1881, M. Muraz, conducteur des ponts et chaussées en a enlevé les dernières pierres pour la construction de la route nationale.

Aujourd'hui, on cherche en vain quelques traces de ce château et de son enceinte. Les rares vestiges enfouis sous terre, disparaissent tous les jours ; et, dans quelques années, les villageois qui fouillent ces décombres en auront eux-mêmes perdu le souvenir.

F.F. CONSEIL

Curé des Gets

(Revue paroissiale des Gets
Mai 1916)



2012. - LES GETS (Hte Savoie), alt. 1172 m. - Le Col

(Photo Mairie)

Un peu d'histoire

LE CHATEAU DU COUARD (1886)

Au XIII^e siècle, le val des Gets ne manqua pas d'être l'objet de quelque acte émané des princes de Faucigny. Les archives d'Aulps racontent le fait suivant :

Au point de jonction des eaux d'Arbroz et des Gets s'élève une butte d'alluvions d'où la vue plonge sur le val de Dranse. Or Aimon II, voulant utiliser cette position stratégique, y construisit une forteresse. Le Castrum, destiné à loger des hommes d'armes, porte ombrage aux deux monastères (Aulps et Melan). Pierre, abbé d'Aulps, et les moines de Contamine recoururent au prince et lui exposèrent leurs griefs. Aimon était aussi religieux que brave. Déjà en 1209, il avait confirmé en faveur de ce premier couvent la possession des biens que son père avait donnés en 1184. Il se laisse fléchir et fait raser le château du Couard. Bien plus, voulant perpétuer le souvenir de cette concession, il fait dresser une charte par laquelle il s'engage à ne plus édifier aucun château à partir des terres d'Aulps jusqu'au château de Châtillon...

La terrasse où se trouvait ce sort s'appelle encore le Plan du Château. En 1850 on y voyait parmi les bruyères et les aïrelles des restes de murs. Le nant de Bochart a, dès lors, emporté ces vestiges du vieux temps.

Monographie des Gets et de La Côte d'Arbroz (extrait)

Mémoires et documents de l'Académie Salésienne (neuvième tome)

ACCIDENT DU 8 MAI 1919

Un bien triste accident est arrivé le 8 mai, jetant trois familles dans la désolation.

Marius Coppel des Granges, soldat du 2e d'Artillerie en permission, descendait à Taninges, avec sa mère et sa sœur pour le retour de la foire. En cours de route, il recueillit sur sa voiture, selon l'usage et par complaisance, quelques personnes qui marchaient à pied, se rendant aussi à Taninges. La conversation était joyeuse et animée. Le cheval allait au trot, tranquillement. Tout à coup, à deux cents pas du Pont des Gets, il prit peur, se jeta à droite et tomba dans un précipice d'environ quatre-vingts mètres. Une automobile avait déjà failli s'y précipiter. Elle ne dut son salut qu'au poteau du Touring-Club qu'elle heurta. On ne peut que blâmer l'administration des Ponts et Chaussées de n'avoir pas protégé ce point dangereux. Le tournant est brusque, sans parapet, et le talus couvert d'arbustes cache l'abîme.

L'attelage alla s'effondrer au fond

de cet abîme. Le cheval fut tué net et la voiture mise en pièces. Par un hasard providentiel, le conducteur, sa mère et sa sœur tombèrent au premier choc et n'eurent que des égratignures. Il n'en fut pas de même de Mme Ducrettet, jeune femme de 37 ans. Elle y trouva la mort. Grâce à des secours immédiats, son corps a pu être retiré de l'eau. On le ramena aux Gets où il fut religieusement inhumé. Trois autres personnes, des demoiselles, restèrent accrochées sur une étroite plate-forme, au bord du rocher. Deux, ayant pu saisir des tiges d'arbres pour se retenir, n'eurent presque pas de mal. La troisième, Mlle Angeline Ducrettet, 25 ans, était ensanglantée, à moitié pendante dans le vide, retenue par une souche de sapin. Elle avait le crâne fracturé, l'épaule gauche luxée et démise, l'épine dorsale forcée, les côtes inférieures détachées du sternum et le corps meurtri. Avec des précautions infinies, qui ne supprimaient pas la douleur, des hommes parvinrent à la

transporter dans l'auberge voisine, où ses parents, les yeux baignés de larmes, se succédaient jour et nuit pour la soigner. Pendant la maladie, qui fut longue et cruelle, la pauvre enfant dont le buste était immobile comme un morceau de bois, se livrait à ses pieuses pensées, souriant à tous et à chacun, tendant affectueusement la main aux nombreuses personnes qui la visitaient.

Bien que condamnée à mort par l'opinion publique, Mlle Ducrettet reprit le mouvement et des forces, va et vient comme une miraculée et travaille sans relâche. Sans doute, elle gardera longtemps le souvenir de ce drame douloureux. Elle ne repassera pas le pont des Gets sans un frisson d'émotion.

On a beaucoup parlé de cet accident. Une foule de curieux en ont visité le théâtre. Pour couper court aux bavardages, une enquête a été faite. Elle a démontré qu'il n'y avait eu ni imprudence, ni manque d'attention. La cause de ce malheureux événement est restée inconnue : c'est le secret de Dieu.

(revue paroissiale des Gets, 1919).

1919: « AN DE MISÈRE, PAUVRE SAISON »

On a passé, cette année, de l'hiver à l'été sans respirer la douce haleine de la saison printanière. La neige n'a cessé de tomber tout le mois d'avril, tantôt en pesants flocons, tantôt en giboulées ; et le vent, soufflant souvent en rafales, se plaisait à la tourmenter.

Mai n'a pas été beau. Aucune fleur ne l'a embaumé. Les herbes qui essayaient de renaître sous la neige, poussaient toutes blanches. Nous ne vîmes apparaître les primevères et le tussilage que vers la fin du mois. Il fallut se servir de plantes nivéales pour orner le trône de Marie.

Le temps demeure sombre et froid.

L'agriculteur regarde ses champs avec tristesse, s'impatiente et s'ennuie. Il craint qu'en ensemençant ses terres trop tard, il ne puisse rentrer sa récolte avant les mauvais jours.

La foire du 24 mai se passe sans animation, sans vente. Un grand nombre de propriétaires, courts de foin, ne savent que faire de leurs bêtes. Pour les nourrir, en attendant l'inalpage, les uns ramassent les derniers fétus dans leurs granges ; les autres fauchent de l'herbette autour des maisons.

La fenaïson est retardée de trois semaines. Le foin, vendu sur pied, se paie un prix exorbitant, environ dix fois plus que les années précédentes. Il en résulte que le lait coûte 0,80 le litre ; le beurre, 12 à 14 F. le kilo.

Enfin, le soleil se montre. Les sommets se découvrent mais ils demeurent arides parce que le ciel n'envoie pas la bonne pluie qui porte, où elle tombe, la fécondité de la vie. La sécheresse persiste assez longtemps ; elle devient inquiétante. Tout souffre ; les prés pâlisent sous l'action desséchante de la bise et les jardins dépérissent.

L'Apôtre St Paul disait aux fidèles de Corinthe : « Celui qui plante n'est rien, celui qui arrose n'est rien, Dieu seul donne l'accroissement ». C'est pourquoi, du 15 au 22 juin, nous fîmes avec exactitude, et piété, les prières que Mgr avait prescrites pour obtenir la pluie.

La pluie est venue. Au grand contentement de tout le monde, la végétation s'élance. Ça vaut des pièces de vingt francs. Mais la neige revient encore : le 27 juin, elle descend jusqu'au village. Fort heureusement, cette envoyée qui n'était pas de saison, repartit promptement.

L'automne n'a pas été bon. Un froid intense et prématuré accompagné de fréquentes chutes de neige, a sévi à partir du 15 octobre. Des avoines n'ont pas été moissonnées ; des pommes de terre n'ont pas été arrachées ; beaucoup de fruits n'ont pu être ramassés ; les arbres, surpris par l'hiver avant qu'ils se fussent dépouillés de leurs feuilles, ont baissé leurs branches comme des saules pleureurs.

On peut résumer l'année en deux mots : an de misère, pauvre saison.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Quelques souvenirs de la guerre 14-18

Du 2 août 1914 au 11 novembre 1918, près de 300 de nos compatriotes furent mobilisés ; 52 furent tués aux combats ou périrent à la suite de graves blessures.

Il y aura bientôt 60 ans que l'armistice fut signé mettant un terme aux hostilités. Bien des anciens combattants nous ont maintenant quittés ; nous avons demandé à ceux qui restent (plusieurs sont décédés depuis) de nous conter quelques-uns de leurs souvenirs.

Nous vous les livrons avec l'espoir que vous les conserverez pieusement.

Pierre ANTHONIOZ, (Le Grand Nant)

décédé le 11 juin 1975

Mobilisé le 6 septembre 1914

Age : 20 ans

11e bataillon de Chasseurs du 14e corps d'armée

14 novembre 1915, cap sur les Vosges, sac au dos.

52 kilomètres à pied, sous la pluie battante, aux côtés de la population belge en exode.

« Vilain spectacle, vraiment, que tous ces pauvres diables sur les chemins mauvais. Femmes, vieillards, enfants et paysans, la poigne au cœur, le balluchon serré, la charrette branlante, et



Pierre Anthonioz et son épouse quelques mois avant son décès.
(Photo Mairie)

l'artillerie au beau milieu poussant canons et hommes vers les routes de France ».

La France, les Vosges, Longemer, première blessure : une maudite balle au travers de la fesse.

Et quand Pierre gémit sur le brancard, un visage connu, une figure des Gets émerge du brouillard : Henri Grevaz des Ramuts, « Ah ! c'est toi qu'es là ! » Et la vie continue, la guerre aussi, après Germachen, l'hôpital, la lutte à nouveau, le face-à-face avec l'ennemi.

« Vous vous veillerez l'ennemi, nous avaient dit nos chefs. Alors on était là, tout équipés à camper dans la neige, prêts pour la moindre alerte. Un jour, un lieutenant nous réveille en sursaut : « Eh, mes pauvres militaires, enlevez-vous de par ici. Ils sont là ». Et c'était vrai. On dormait, paisibles, tellement épuisés qu'on était, droit en face des Allemands ! Certains d'entre eux, faut avouer, n'étaient pas si mauvais. J'en ai vu parmi les nôtres fraterniser avec l'ennemi, échanger des cigarettes, du vin... »

Mais ce n'est pas tous les jours fête, et l'Homme, si bon qu'il soit, n'obéit jamais qu'à une puissance aveugle. Pierre Anthonioz devait en témoigner quelque temps plus tard. « On était au repos, en deuxième ligne, tranquillement dans la tranchée. Soudain, un obus. La terre s'écroule. Une vision noire, un grand étouffement... Une dizaine d'heures que j'y suis resté, pris jusqu'à la tête, piégé comme un rat, avec cette chance quand même que j'pouvais un peu souffler... mais pas moyen de me dépêtrer. La chance voulut qu'un camarade m'aperçoive et vienne m'attraper. « Anthonioz il est sauvé, il est sauvé ! » qu'il croit. « Et les autres ? » Non, il m'a traîné jusqu'à une sorte de tranchée, un vulgaire trou. Autour de nous, c'était pas beau à voir : certains littéralement achevés se laissaient aller et s'écroulaient dans la boue. Les autres qui étaient au fond, mouraient écrasés par ceux qui leur arrivaient dessus. Une fois, avec un copain, on en trouva un qui nous fit tellement pitié, qu'on y est allé de toutes nos forces pour le remonter et le tirer sur le bord du trou. Une autre fois, un camarade qui agonisait près de moi et qui possédait encore quelque argent, me demanda d'envoyer cette somme à sa fiancée. C'était le premier tué de ma classe. Je m'empressai de respecter sa dernière volonté, et quelque temps après, je reçus dix francs de la jeune fille... en « remerciements ».

En 1917, c'est l'Italie. L'Italie, où ils débarquent tous, ces soldats, l'âme enivrée encore de cet air parisien... Imaginez ! Entre Neuilly et la Piava, trois jours de vacances, trois jours de flânerie, délicieuse... et gratis dans la capitale : le député savoyard avait décidé de faire une petite fleur à ses compatriotes. Déjà qu'ils se retrouvaient pas bien souvent tous ces montagnards exilés : c'était un bataillon par-ci un autre par-là. Et finalement hélas, la traversée des Alpes, en train, puis par canions.

« Quand ils nous voyaient arriver, les Italiens, quand ils nous entendaient jouer de notre musique à bouche, ils croyaient bel et bien que c'était fini, ce temps de misère. Ils n'en voulaient plus de la guerre. Mais nous, on discutait pas. On filait droit. Y'en avait quand même à l'arrière de ceux de chez nous qui transigeaient, qui échangeaient leur pain de militaire contre un verre de vin rouge. C'était ça. Des vilains temps ! Et cette fameuse « fièvre d'Italie ». Y a des jours, faut me croire, j'me suis souhaité la mort ».

Mais la mort ne l'aura pas cueilli loin du pays, le brave Pierre. Et en 18 encore, il allait avoir une « chance du tonnerre », comme il dit. « C'était en août. Je devais venir en permission. Le canon pétait comme un tambour. On hésitait un peu à s'embarquer. Tant pis, on se risque tout de même jusqu'à la gare. Et là, voilà qu'on nous dit soudain : « Tous ceux qu'ont une insigne blanche, montez dans le train ; ceux qu'en ont une rouge, demi-tour ! » J'avais tiré le bon numéro ! C'est comme ça que j'ai pu rentrer un mois à la maison. Quand j'ai rejoint mon régiment, il m'a fallu 4 ou 5 jours pour la retrouver, ma compagne. Il n'y avait plus personne, plus de capitaine, plus de commandant. Ils avaient tout brûlé, les Allemands, et sur 250 qu'on était, il n'en restait qu'une dizaine. Un brave capitaine pourtant qu'on avait ! Je l'revois encore qui montait en ligne, fumant sa pipe, impassible, quand tout autour ça pétait tant que ça pouvait... ».

Claudius PERNOLLET

Mobilisé, à l'exemple de son père et de son frère, le 7 janvier 1916 au 2e génie, les classes à Grenoble : trois mois comme il se doit.

Puis sans transition, aux aurores de l'été, catapulté au front, d'abord en dernière ligne puis bientôt au tout premier rang.

« L'Alsace, la Lorraine, des champs tout plats, des bois dont on avait rasé tous les troncs... Les plaines déchirées ! Et après ça, l'expédition méditerranéenne, comme s'ils avaient peur qu'on ne voie pas suffisamment du pays !

Montpellier pour les préparatifs de la grande équipée, les papiers, les vaccins, etc...

L'Italie, traversée d'un bout à l'autre, jusqu'à Trente, dans des wagons à bestiaux. Puis le bateau, la mer mauvaise et la côte grecque. Une course en montagne, sur des routes sinueuses, à bord de camions bringuebalants, conduits par des prisonniers bulgares, et enfin le train pour Salonique et Constantinople.

Ces pérégrinations terminées, retour en France.

Été 18, bataille de la Marne.

« Un mauvais coin, où les Anglais ont lâché, et où il ne s'agit pas de laisser chômer ses hommes. Huit jours d'escalade à Paris, histoire de reprendre pied, et Pernollet est renvoyé en ligne. Et la vie dans la tranchée, les sifflements d'avions, le grondement du canon, les feux croisés des mitrailleuses forment à nouveau le quotidien de son combat indiscuté. « Je revois l'herbe des prés trembler sous la vitesse des balles. L'été n'avait pas de sens. La faim, la peur oui. On est resté une fois deux jours et demi sans manger, ni boire, parce qu'on ne pouvait plus avancer ou reculer. Quand ils sont venus nous relever à minuit, on

n'tenait plus debout. Généralement, on restait 8 ou 15 jours au même endroit. Et y avait des secteurs qu'étaient moins méchants qu'autres. Mais c'est pas toujours que le ravitaillement arrivait. Une fois, on a même récupéré une cuisinière ennemie qui nous servait de chaudière parce que la nôtre avait été percée par un obus. On y faisait cuire la soupe : mais c'était juste ; c'était tout rationné. C'est du froid qu'on a beaucoup souffert. Par là-haut, dans l'Est, il y a cette sale bise qu'arrête pas de souffler. Des fois, quand on avait un peu de chance, on trouvait une grange où on s'installait pour la nuit ».

Une anecdote encore, dans ses carnets : celle des fraises au vin, ou le « mijé » comme disait un camarade breton qui lui avait appris la recette. Le tout, c'était de trouver du vin, car, pour ce qui était des fraises, avec tous les bois des alentours, on ne peut pas dire que c'était un produit rare ! Et voilà donc l'Claudius parti en quête de pinard, escorté d'un compère de sa sorte. So-disant qu'un certain régiment d'artillerie avait un peu de piquette dans ses tonneaux... Peine perdue. S'ils arrivaient effectivement au régiment en question, pas l'ombre de la moindre chopine ! Et inutile d'insister, le lieutenant est formel : il n'y en a pas. Bredouilles, l'œil triste et le gosier toujours aussi sec, nos deux soldats s'apprêtent à regagner leur campement quand soudain, un peu plus loin, sous un bosquet, ils aperçoivent quelques collègues à côté de leurs pièces d'artillerie, devant leur cagna. Du vin, ma foi, ils en ont bien un peu... Certes pas de quoi faire le fameux « mijé » du breton, mais un verre à trinquer au fond du bidon, sûrement ! Alors on a bu not'coup et on est r'parti, raconte notre ancien combattant. Mais on a failli l'payer cher, ce malheureux canon. Pour rentrer, fallait passer à découvert sur une cinquantaine de mètres... Et tout par une fois, une pétaradée monstre qui nous vient d'sus, à coups de boulets, d'balles et d'obus. J'ai bien cru qu'on y laissait notre peau. Quand on est revenu le soir, c'était pas le moment de nous réparer des p'tites fraises au vin !!!

Antoine GREVAZ (Antoine du Tour)

*« S'ils viennent, sauvons-nous,
S'ils n'y viennent pas, tenons bon ».*

Classe 17, mobilisé le 7 janvier 1916.

S'initie au combat dans l'Aisne, pousse une pointe jusqu'à la Somme, avant de revenir se prendre des gaz plein le nez.

« Le gaz, dit-il, ah ! C'était quelque chose ! Une odeur de violette qui vous envahissait, qui se faisait imperceptiblement plus violente avant de tourner à l'ail, qui brusquement vous arrachait une quinte brutale, et puis tout se brouillait... On ne faisait que tousser, mais on ne sentait plus rien. On était tout brûlé, on n'avait plus d'odorat, plus de palais ; avec en plus d'affreux maux de ventre parce que cette saleté, ça nous mettait la dysenterie à tous, qu'il nous fallait de l'alcool à 90 degrés pour nous « rabader ». On avait bien un masque, mais ça passait toujours un peu. Je me rappelle cette fois-là, ça faisait au moins trois jours, trois nuits qu'on l'avait sur le nez c't'appareil, le museau-cochon, comme on disait ; on va se coucher en plein dans les gaz et, en dormant, sûrement que j'ai dû remuer mon masque. Ah ! Mais tout d'un coup, j'me suis réveillé, qu'j'étouffais. J'ai vite sauté dehors, j'avais une boule de gaz, à deux pas de moi. J'ai commencé à tousser, à me râcler la gorge, j'crachais du sang, je ne comprenais plus trop ce qui m'arrivait, puis je me suis tombé sans connaissance. Après, ils m'ont évacué. J'ai repris mes sens que j'étais, mais j'étais plus tant vaillant. Ils m'ont laissé à Meaux, à l'hôpital, un mois et demi, puis à Pamier dans l'Ariège où j'ai fini de guérir. Remis d'aplomb pour repartir ! Et tout pendant la guerre, j'ai fait onze régiments : c'est dire qu'ils voulaient pas me laisser chômer ! »

Ainsi bon gré, mal gré, repart le soldat Grevaz, vers d'autres cieus, sous d'autres feux... Verdun où il cohabitera avec les poux ; le Fort de Douaumont, où il sera affecté à la signalisation des pièces d'artillerie ennemie ; Reims pour un réveil en sursaut.

« Nous étions à Fimes, raconte-t-il, tout près de Reims, posés au dépôt des munitions. On logeait dans des baraques « Adrian » et on pensait pas qu'il y ait quelque chose à craindre.

Mais c'est qu'ils en apportaient toujours des explosifs... Les Allemands devaient sûrement le savoir, parce que tout par une fois, les voilà qu'ils s'amènent. Notre lieutenant a eu à peine le temps de nous crier de mettre nos casques qu'on a eu droit à la plus belle déflagration que j'aie jamais vue. Ça nous a tout décloué la baraque... Je m'suis retrouvé tout nu sur ma couchette, rien qu'avec mon casque sur la tête ! »

Ces pérégrinations forcées le mèneront au cœur des Ardennes, là où, le 11 novembre, devant Vouzier, il apprend, en compagnie des Américains, la grande nouvelle. « La guerre est finie » qu'ils criaient de tous côtés, mais, nous, on en était toujours à porter l'uniforme. C'est comme ça qu'on est parti avec nos camions à Nancy. Un déplacement bien joyeux, tout de même ! J'nous revois encore. On était là à se promener tranquillement sur la place Stanislas sans plus penser à rien quand soudain, au beau milieu de la place, on en aperçoit un, un gros bonhomme, tout désorienté, la musette pleine, un gros calot sur l'crâne, qui tournait en rond, qui s'y retrouvait plus, apparemment !... Ah ! Il ne m'a pas fallu longtemps pour reconnaître que c'était notre père capucin, le brave « Bonnaventure » (Joseph Bergoend). Vous m'parlez d'un coup ! J'lai pris avec moi, et j'lai emmené coucher là où j'savais, dans des écuries... et puis l'len-demain, il a repris la route et on l'a plus r'vu. Ou bien longtemps après, loin des tonnerres...

Antoine Grevaz.

(Photo Mairie)



François GREVAZ (*des Ramus*) décédé le 6 février 1976

Classe 18, 15 en famille, dont huit morts en bas âge, dernier des enfants.

« Chez nous, six garçons qu'on était, on est tous partis à la guerre. La mère à 60 ans et plus, est restée seule. Encore qu'elle ait eu de la chance dans son malheur : au retour, pas un n'a manqué à l'appel. Juste le premier, mon frère Jean, qu'a été blessé à la jambe... une balle qui l'avait traversée.

Je me souviens du départ, le premier mai 1917 : j'avais 18 ans et demi ; envoyé au 97 d'Infanterie Alpine à Chambéry. Le jour du départ, on est allé prendre le premier tram à Taninges. On s'était mis en route vers les deux, trois heures du matin. « Les femmes ne pleuraient pas sur le quai, elles hurlaient ». Puis ce fut la filière classique : les classes à Chambéry pendant trois mois. Au bout du compte, toute cette jeunesse devait être fin prête pour le front. Après trois ou quatre jours dans la Drôme, à Pierrelatte, au camp d'entraînement, direction Reims. Avril 18 déjà, mais rien n'était gagné... sauf la boisson peut-être. Reims...



De gauche à droite : Grevaz Joseph, Mme Grevaz François, Blanc Louis, Mme Blanc Louis, Pernollet Claudius, Mmes Cl. Pernollet et Bergoënd François, Bergoënd François-Marie. Assis : Grevaz François. (Photo Mairie)

la Champagne... « le champagne »... « Ah ça ! du champagne, y en restait pis ! Il s'agissait seulement d'trouver les coins. Mais attention ! Fallait pas y aller tout seul. Les couloirs étaient longs, immenses, sans lumière et sans le moindre repère. Combien sont morts d'épuisement parce qu'ils avaient jamais pu retrouver la sortie. Nous, on avait eu l'idée de faire des chaînes pour pas se perdre. En fait, tout ce maraudage, c'était interdit. Les officiers ne voulaient pas ! Mais on se risquait quand même. Certains ressortaient avec des sacs de 50, 60 bouteilles. Fin bleus du matin au soir. Quand les uns étaient d'dans, y en avait toujours d'autres qui se postaient à l'entrée, avec la mitrailleuse, pour faire le guet. J'revois encore ces caves... Des murs entiers, pleins de champagne ; si hauts, et fallait voir si elles étaient bien enfilées toutes ces bouteilles ! »

Voilà pour les divertissements ! Car, c'est qu'après y'a fallu monter en ligne. C'était pas la même ! « Le baptême du feu », qu'on appelait ça. Et comme on dit, on n'y voyait qu'du feu... « C'est là-bas, qu'y faut aller ? » qu'on demandait ; « Et qu'est-ce-qu'on f'ra ? » « Tu verras bien ! » qu'on nous répondait. C'est

qu'à c'moment là j'étais dans la « section disciplinaire divisionnaire » pour les têtes brûlées ! C'est ainsi que d'avril à octobre, j'ai participé à pratiquement toutes les attaques en Champagne. En juillet, je m'appelle, les Allemands avançaient de tous les côtés à la fois... Jusqu'au jour où j'suis monté en Belgique, pour y gagner le gros lot. Fallait attaquer. Mais le capitaine nous avait fait trop avancer. Les Allemands encerclaient. On essayait de reculer. Et tout à coup, voilà qu'une bombe à ailette, un engin de tranchée, une sale affaire pleine de shrapnel, me tombe sur le pied pendant que je l'avais en l'air ; ça me l'a complètement partagé en deux. Y a rien que le petit doigt qui avait pour ainsi dire pas de mal. Et j'avais rien senti, rien. C'est un copain qu'a dû m'y faire voir : j'avais la moitié du pied qui pendait, accrochée par un tout p'tit bout de chair. Finalement, c'est moi qui ai coupé le restant avec un couteau. Et le pire, c'est qu'il fallait encore se sauver de là ! Tous les autres s'enfuyaient par les champs ; j'ai bien dû me décider, moi aussi ! Mais en courant, j'butais sans cesse contre les betteraves. J'pouvais plus y aller. A la fin, c'est des copains qui sont venus me chercher. Les ambulances étaient là-bas, derrière le front, qui opéraient sans répit. J'me souviens que j'suis resté longtemps, à attendre sur mon brancard. On aurait pourtant bien eu de quoi me faire un pansement dans la tranchée, mais on était tellement parti précipités. C'est que les bombes tombaient de tous les côtés ! Plus tard, on m'a transporté à l'hôpital, où on m'a coupé tout d'suite... Trois fois, qu'j'y suis passé sur le billard ! J'dois savoir c'que c'est ! Ils m'coupaient jamais l'os assez bas. En tout, j'y suis bien resté 20 mois à l'hôpital, d'abord au Mans, puis à Lyon. C'est là qu'un jour j'en rencontre un de chez nous : Pierre Delavay. Pas besoin d'dire si j'étais content ! Ça faisait bien 20 mois qu'j'avais pas causé l'patois. Même que je trouvais plus mes mots. J'étais tout embarrassé. Quand j'suis sorti, la guerre avait fait son temps ».

Joseph GREVAZ (*Joseph au Pess'ni*)

Classe 17, parti le 28 août 1916, 47^e d'Artillerie.

Première étape : Besançon. Les classes finies, départ pour l'Aisne, droit au front.

« Dans l'Artillerie, bougonne le Pess'ni, on était tout de même moins exposé que les fantassins. Mais quand on n'était pas repéré par les avions, y a des fois où on s'est bien fait secouer ! Dans la Meuse, dans la Meurthe et Moselle, puis à Verdun. Faut voir si ça cognait ! On recevait à peu près un bombardement par jour. Et pas du semblant : de vrais obus ils avaient ces gros canons, les 155, placés sur roues. Mon travail, c'était de tirer la ficelle. Ça en faisait du bruit ! ».

A verdun, c'est l'épisode du gaz. Un moindre mal, oserait-on dire dans ce volcan de fer. « Oui, acquiesce le Pess'ni, j'ai bien connu les gaz aussi. Chez moi, c'est les yeux qu'avaient pris le mieux ».

Et plus tard, j'ai été enterré vivant. C'était dans une tranchée. Un obus qu'est tombé à deux pas ; ça a fait tout un éboulement, et j'ai été complètement recouvert de terre. C'est l'capitaine qu'était juste un peu plus loin qui m'a vu et qui a averti les camarades. On m'a laissé deux ou trois jours à la batterie. J'avais perdu connaissance. C'était déjà un début d'asphixie. J'suis resté quelque temps que j'f'sais que d'cracher d'la terre... »

Août 1919 : démobilisé.

Joseph Alphonse MONNET,

décédé le 1^{er} juillet 1975

Décembre 1913, termine son service militaire, 2 août 1914, il est fruitier à Guillaud lorsqu'arrive son ordre de mobilisation. Envoyé de suite au front, à Ste-Marie-aux-Mines, en Alsace.

Pendant 15 jours, innombrables navettes de l'avant à l'arrière des lignes de combat, pour tenter de mettre la main sur une voiture-ravitaillement. Il ne faut pas longtemps avant que la panique et le désordre s'emparent de la troupe... C'est la débâcle totale. Il n'y a plus ni chef, ni commandement. Le capitaine est tombé. Les soldats, affolés, se sauvent à travers champs. Mais les patrouilles allemandes arrivent, qui brisent net la course des « poilus » dans la nature.

« Ils sont arrivés en masse. Il n'y avait rien à manger... C'est pas qu'on pouvait aller bien loin. Ils nous ont tous ramassés. Le lendemain, à coups de crosses, ils nous faisaient monter dans les wagons à bestiaux. Un train complet. Un jour, une nuit qu'on a roulé, avant de débarquer à Ingenstadt, en Bavière, et d'être enfermés dans un fort. Six mois qu'ils allaient nous y laisser dans cette forteresse ! Au-début, ils nous ont fait avoir faim... On en était à un point qu'on ne tenait plus debout. Puis, peu à peu, ils ont desserré leur poigne : on a été mieux nourris, et même autorisés à recevoir des colis de France et à correspondre avec nos familles. Par la suite, la Croix-Rouge s'est également penchée sur notre sort : elle nous faisait parvenir des cartons de pain, d'un pain spécial qui se conservait longtemps. De mon côté, j'avais écrit à mes parents pour qu'ils m'envoient double ration. Je me souviens encore de cette carte que j'avais écrite en patois « Sogna come lou caillons ; dé fan » (soigné comme les cochons ! j'ai faim). Six mois à moisir entre des murs, et puis un jour, ils décidèrent de nous faire travailler : il fallait construire des baraquements pour loger les prisonniers (c'est-à-dire nous autres). Le fort allait être réservé aux officiers, et nous on s'installerait dans les baraques, bons pour les corvées...

Quelque temps après, on nous annonça que les paysans de la région étaient à la recherche de main d'œuvre. Les Allemands demandèrent si certains d'entre nous désiraient se faire porter volontaires... mais sans succès ! Alors, sans tambour ni trompette, ils désignèrent toute une compagnie escortée d' sentinelles pour aller prêter main forte aux habitants de la terre. J'étais de ceux-là, des « volontaires désignés » ! Nous sommes remontés dans le même train que celui qui nous avait amenés jusqu'au fort, et le matin suivant je me présentai chez mes nouveaux maîtres, la famille Franz Binder. Le vieux n'était pas parti à la guerre. Il était là, tout seul avec les femmes. J'arrivais à comprendre et à parler un peu. J'avais pu me procurer un dictionnaire et une grammaire. « Il est pas si bête que ça, disait le vieux fermier. il faut en avoir du soin ! ». De mon côté, j'avoue que je n'avais pas affaire à de mauvaises gens. Ils ont l'air honnête, que j'pensais. Il vaut mieux rester là. On ne sait pas sur qui je peux tomber ailleurs. De plus, au bout d'un certain temps, quand ils ont vu que je ne cherchais pas à m'échapper, ils m'ont laissé un peu de liberté. Je pouvais m'en aller tout seul à la messe, le dimanche... C'était, du reste, l'occasion de se retrouver entre prisonniers. Y en avait, parmi nous, qui n'y avaient jamais été à l'église avant, mais qui venaient pour revoir les camarades. On se plaçait sur la tribune, au premier rang. Les femmes, les Allemandes étaient juste dessous. Des fois, fallait entendre comme ça chahutait ! ! !

Une fois par semaine, je recevais la visite d'une sentinelle qui venait apporter le courrier et qui demandait si tout se passait bien. Finalement, j'ai pas bougé de chez mes fermiers jusqu'à la fin de la guerre. A dire franc, j'm'y plaisais assez ; ils me traitaient bien ; ils agissaient humanement avec moi. Je devais soigner le bétail, nourrir les veaux, engraisser leur demi-douzaine de cochons qui leur servaient de viande pour toute l'année. Je coupais le bois. Je cultivais la pomme de terre et le blé avec eux. Plusieurs fois, ils m'ont fait cacher des sacs d'orge et de farine, de la viande de porc, et d'autres victuailles sous des tas de foin,



Alphonse Monnet et son beau-frère François Mugnier en 1971.
(Photo Mairie)

au cas où l'armée allemande vienne en réquisition. Je crois qu'ils étaient contents d'm'avoir, car en fin de compte je sortais moi aussi de la campagne, et sur ce registre j'en savais autant qu'eux ! Ils m'envoyaient également à l'atelier de temps à autre : les jours de pluie, je préférais ça aux travaux des champs !

Malgré tout, malgré leur rectitude, leur honnêteté à mon égard et, il faut bien le reconnaître, un certain confort physique, il m'est bien passé des idées d'évasion par la tête. J'avais réussi à me procurer tout le matériel nécessaire : une carte détaillée de l'Allemagne du Sud, une boussole, des vivres. Nous étions deux sur le coup. On avait calculé qu'il nous fallait une quinzaine de jours pour atteindre la frontière suisse. Mais entre temps, on avait appris qu'il allait y avoir un échange de prisonniers entre Français et Allemands, à commencer par les plus anciens. On pensait pouvoir profiter des circonstances. Un dimanche, à la messe, on se revoit. Lui me raconte que son patron est parti au front ; il est toujours décidé à partir ! Moi je n'y croyais plus tant à cette aventure. Je nous voyais plutôt mal embarqués. Je me doutais bien qu'on avait peu de chance de leur filer entre les doigts et on ne savait pas ce qui nous attendait ensuite. Le camarade a rien voulu entendre. Je l'ai laissé filer. Deux, trois jours plus tard, mon patron m'a annoncé la fuite, puis l'arrestation de mon concitoyen : « Fort, und... wieder gegangen » qu'il m'a dit.

Voilà, c'est là que j'ai fait la guerre, dans le petit village d'Eierlöhe, à Aurach, en Bavière. Loin du canon et de la mitraille ; c'est là que j'ai appris la langue de Goethe, dans cette ferme propre, avec sa cour intérieure et ses bâtiments tout autour ; c'est là aussi que j'ai pu manger à ma faim pendant quatre ans. Au début, je me mettais à table avec eux. Il y avait une grande table avec un immense plat dessus, un seul, dans lequel ils prenaient tous avec leur fourchette. Moi, j'avais quand même une assiette à part, et je me laissais servir. Puis un jour la femme m'a demandé si j'aurais pas préféré manger dans ma chambre... J'ai répondu oui. Depuis lors, j'étais tranquille pour dîner, et en plus je recevais des colis.

C'est là aussi qu'un jour, sur un journal, j'ai lu que tout était fini pour eux, et que les Alliés avaient obtenu un armistice. Je suis revenu au pays après l'armistice, avec au fond du cœur, malgré tout, le souvenir de bonnes gens...

François Marie BERGOEND (*Le Pré*)

Répond le 29 octobre 1913 à l'appel de l'armée pour accomplir ses obligations militaires. Pris dans la tourmente de la Grande Guerre...

Démobilisé le 6 août 1918 seulement, faisant ainsi, comme il dit lui-même « six ans sans démarrer ». Tout d'abord sapeur, dans le 4e Génie, il participe avec ses camarades aux travaux les plus divers, de la maçonnerie aux fortifications en passant par le terrassement et la charpente.

Quelques années plus tard, ayant malgré lui appris tous les rouages et les ficelles du métier, il passe caporal. « Eh ! s'exclame-t-il, dans le Génie, ça ne va pas tant vite pour grimper les échelons, car dans cette branche-là, il faut tout connaître : les mines, la navigation, les tranchées... » Toujours est-il que ses premières armes c'est en Champagne qu'il les a faites, sous le signe du vin ! Car le ciel de guerre aussi, comme celui de la vie, a ses trouées de bleu. « Je nous r'vois encore à trimbalier ces caisses... Deux copains m'avaient indiqué une cave, à gauche, juste devant la cathédrale. On n'avait pas mis longtemps à la dénicher. On s'en était allé ensuite au bout d'un pré où on avait descendu, en moins d'un quart d'heure, le quart d'une caisse. Raides morts, qu'on s'était retrouvés. Et le lendemain, un d'ces sacrés tournis encore ! Un camion qui transportait des planches nous avait ramenés dans nos quartiers, et juste devant le bureau des officiers. Encore un drôle de frayer qu'ça nous a fait d'arriver là, d'nous présenter dans c't'état là à nos chefs ! Eh ben, vous m'croirez pas, mais le lendemain, y a fallu refaire le voyage pour aller leur en chercher une caisse ! ! !

Les agapes terminées, il fallait tout de même penser à reprendre du fusil. Entre un déplacement dans la Somme et une traversée de l'Aisne, retour en Champagne pour la grande offensive du 22 septembre 1915. « Une attaque de mines ! Ça bardait pis ! Mais on y allait sans broncher. Désormais, on avait l'habitude : ça nous faisait plus grand chose ».

Puis l'Est s'enflamme, et c'est Verdun, le ravin de la mort. « Neuf mois dans la boue... jusqu'à la poitrine. Tellement qu'on en avait qu'on ne se reconnaissait plus ! Pour se nettoyer, on y

allait avec un bout de bois ! Il y en avait même qui se trempaient dans le canal ». Neuf mois passés à faire des étages dans la terre, qui devaient servir d'abris aux hommes, et cela « quand ça bombardait, pas trop ! Quand on mettait le nez dehors, il s'agissait d'aller tout ce qu'on pouvait aller ! D'autres fois, on venait niveler pour l'artillerie. On travaillait entre deux lignes, la nuit, s'ils lançaient pas les fusées éclairantes. J'me souviens aussi d'un sacré coup de feu : l'explosion d'un tunnel de chemin de fer, qu'on avait aménagé en abri, vu que les trains ne circulaient plus à ce moment là. Il se trouvait y avoir un dépôt de grenades, juste à l'entrée, et par une fois, ça s'est tout mis à péter. Une sale affaire... J'sais pas combien de gars de ma compagnie sont restés dedans, brûlés vifs. « Neuf mois, jour après jour, ou presque, au fond de la tranchée : « On n'osait même pas aller voir les camarades qui étaient juste au-dessus, aux cuisines des officiers. C'est pas qu'le chemin était long, mais c'était partout qu'du feu ».

Les heures passaient pourtant, les jours, les semaines... Le printemps avait mis un peu de tiédeur dans ces champs dévastés. « On était arrivés en mai, et toujours à se bagarrer. On travaillait aux fortifications sur le mont Kemmel : les Allemands étaient sur la pointe, les Français à revers. Il fallait qu'on prenne par dessus. C'est là, le 27 mai, qu'un obus est tombé tout près de moi, sans me blesser. J'm'étais même couché dans le trou qu'il avait fait en explosant, pour me protéger d'un tir. Et puis, au bout d'une heure, p't'être, j'ai commencé à sentir comme des picotements, et il me semblait que le gosier me serrait de plus en plus. Je compris alors que j'étais en train de me faire gazer. Le docteur m'a vite fait une feuille d'évacuation. J'avais la peau de la main toute arrachée, les doigts... fallait voir ça !

Dans ce même décor, un jour de novembre, le caporal Bergoend apprenait que l'Armistice venait d'être signé. Une heure avant, à peine, il avait encore vu tomber un de ses camarades, littéralement tranché par un obus. Dernier cadavre abandonné au fond d'une rigole, qui, lui, ne boirait pas « l'ordinaire » du soldat, le vin de la victoire.

Louis BLANC (*des Pesses*)

Mobilisé le 7 janvier 1916, 6e Régiment d'Infanterie Coloniale, dénommé « Les Mammouths ». Rejoint son régiment à Lyon, au Fort Saint-Irénée.

« On a fait nos « singerie » à Fourvière, au pas de gymnastique, tout autour de l'église, pendant deux mois et demi » précise P'tit Louis, l'œil goguenard. Puis ce fut la Valbonne, histoire de s'initier un peu à l'aviation. Je faisais partie des signaleurs. On était chargé de manœuvrer des panneaux ; fallait aussi faire des signaux par terre, avec de grands draps. Plus tard, on montait dans les avions, et on étudiait les signaux à terre. Un mois et demi de ces exercices, avant de prendre la direction du nord. J'ai rejoint les coloniaux, où on était coude à coude avec des Sénégalais et des Algériens. Un régiment de costauds, toujours à l'attaque. C'était rare quand on reculait. Notre devise, c'était : « Tenir ou avancer, ou bien mourir sur place ». On était toujours en mouvement : on arrivait le soir et le lendemain à l'aube on attaquait ; on tenait la journée entière, et à la nuit, un autre bataillon venait prendre la relève. On participait comme ça à 3 ou 4 attaques ; après quoi, on était mis au repos pendant un mois. Mais quand on déclenchait une offensive, c'était toujours de front : on avait chacun deux musettes en bandoulière, remplies de grenades et de pétards. On laissait le sac et le fusil plus bas, et on passait notre temps à lancer nos charges d'explosifs.

Il nous fallait trois hommes en permanence pour nous ravitailler en grenades... Un vrai feu d'artifices ! Le but de l'action était de faire sortir l'ennemi de ses tranchées et de l'obliger à reculer afin que nous on puisse avancer. Avant l'attaque, généralement on avait droit à notre verre de gnole ou à autre chose. De quoi nous donner du cœur au ventre ».

Longtemps dans la Somme, à Montdidier, puis dirigé sur les Eparges, dans la Meuse, le grenadier Blanc devait vite s'aguerrir aux rigueurs des combats et aux surprises, tantôt macabres, tantôt aimables, de ce monde inconnu. « Je me rappelle d'un drôle de coup de gnole, raconte-t-il, l'œil malin ; on se trouvait sur des crêtes, à un point d'observation. Ça pouvait être 5 heures du matin. L'artillerie française s'était mise à attaquer, mais son tir était trop court, et ça nous retombait tout dessus. Le capitaine nous donne alors l'autorisation de rentrer à l'abri. Au bout de 2 heures de temps on commence à ressortir, tout doucement. Grand calme partout. Sur la crête, personne ; les Allemands s'étaient enfuis. On a avancé carrément alors, jusqu'à nous trouver en plein dans leur tranchée. Et dans la cagna de l'ennemi, qu'est-ce qu'on voit ? Le café tout chaud qu'attendait dans la marmite. Sur une espèce de buffet, des bouteilles de whisky ou de gnole, je sais plus très bien. Bref, une manutention telle qu'ils auraient pu tenir sans peine au moins dix ans. Faut

dire que ça faisait déjà quatre bonnes années qu'ils campaient là ! La gnole me tentait fort, sapristi ! Mais on hésitait tous à en boire : on craignait qu'elle soit empoisonnée. Et puis tout d'un coup, je me suis décidé ! J'y tenais plus ! J'm'en suis payé une bonne rasade pendant que les autres me regardaient. Ils attendaient de voir l'effet que ça me faisait... Ah ! ce p'tit café-gnole ! Y'aurait pas fallu qu'ils se mettent à contre-attaquer ceux d'en face. A midi, on était tous là, assis sur notre derrière, qu'on en pouvait plus !

Ah ! pis il y a l'histoire de « la femme à barbe ». C'était l'enseigne d'un bistrot, et par le fait, le nom de la patronne de l'établissement. Il se trouvait que le clairon de notre section était de là-bas, d'un petit village, près de Verdun et qu'il connaissait ce café... Un soir, voilà pas qu'il nous dit : « Ecoutez, les copains, on va s'en aller passer la soirée chez la femme à barbe » Ah ! ce fut quelque chose ! Une maîtresse femme, avec de vraies moustaches, comme ça longues ! On avait tous voulu lui faire chacun une bise...

Ah ! Et la fameuse du pinard ! C'était-y pas qu'on n'avait plus de pinard. Mais plus une goutte. On se trouvait dans une forêt, dite « Le bois des Chevaliers ». Deux qu'on était, on décide de partir en reconnaissance, dans les alentours, un par ici, l'autre par là bas. Et voilà pas que dans un coin du bois, j'tombe sur mon Joseph du Pess'ni ! Ah, ça alors ! On croirait pas que ça peut être vrai : se rencontrer dans un trou pareil ! Je lui explique donc qu'étais parti en quête de vin. « Ah, qu'il me dit, tu tombes mal, mon ami. Moi, j'en ai p't-être un quart, un quart et demi tout au plus au fond d'mon bidon. Y en a point nulle part. Mais attends, on va se partager ce restant... » Et on a bu ensemble son dernier verre, tout doucement, goutte après goutte... Et puis, j'suis retourné dans mes quartiers. Mais sur le chemin du retour, voilà pas qu'j'aperçois une compagnie de Génie, campée dans les parages. Je m'approche, toujours dans l'espoir de dénicher une bonbonne, et en discutant avec les soldats, est-ce que tout à côté y avait pas Claudius Pernollet qui m'entend et reconnaît ma voix ! Mais toujours pas de pinard ! « Viens d'dans quand même qu'il m'dit. On se boira un t'tit canon entre copains. Tu sais pas qu'y a Antoine Grevaz, le conscrit qu'est là-bas, dans un coin de la cagna. Faut aller l'trouver, parce qu'il serait sacrément en colère s'il savait que tu sois passé par là sans lui donner le bonjour ! » Bon... mais, à moi, il m'fallait toujours mon pinard. Je m'en vais donc voir au fond de la cagna. J'parlais patois. « Tiens, y en a qui disent, ça c'est au moins un Savoyard ! » « Oui, que j'leur répons. Et même « ion » de la Hiauta ! J'suis des Gets ». Des Gets ! Ah ben attends-donc ! On en a « ion » aussi qu'est des Gets. On va voir t'appeler ! » Et j'vois mon Antoine qu'arrive ! Ah ! Tu parles d'un doux baiser ! L'Antoine, lui, l'avait bien un peu de vin, de quoi me remplir un bout de bidon. Et voilà pas qu'il m'dit : « J'pars en permission après demain ! » « Ben, qu'il lui répons un peu triste, tu iras donner bien le bonjour à la maison chez nous ». Tout ça faisait qu'il y avait déjà un bon moment qu'étais parti de mon campement. Et ceux de ma compagnie qui m'attendaient toujours... avec le vin ! « Il revient pas, qu'ils disaient. Il aura rien trouvé... Ou bien, s'il a eu du vin, c'est sûr qu'il est noir... » Mais ils ont bien fini par me r'voir ! Et avec mon demi-litron, qu'on s'est bu tous ensemble, tout doux, tout doux. A peine que j'étais installé qu'y en a un qui me crie « Oh ! Blanc, votre permission est arrivée. Vous partez demain ! » Ah ! tu parles d'une nouvelle ! Le lendemain, en partant, j'me suis trouvé à passer devant chez l'Antoine qui voulait que j'l'attende pour faire le trajet avec lui. « J'attends rien du tout, que j'lui ai dit. On se verra bien dimanche au village ».

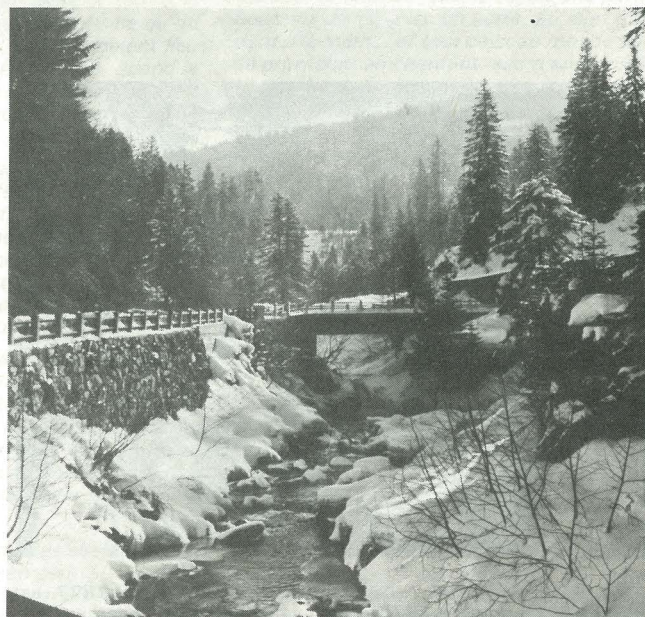
A croire que la guerre avait aussi du bon... Une semaine avant l'armistice pourtant, Louis des Pesses allait venir gonfler la troupe des « gueules cassées ». Une mésaventure cuisante ; « Je me trouvais à ce moment-là à Sivry. Je devais porter un pli à une autre compagnie ; parce que, comme j'étais signaleur et qu'il arrivait qu'il n'y ait rien à faire, je servais aussi d'agent de liaison, et j'allais distribuer les plis aux différentes sections de la région. Dans le bois qu'étais en train de traverser, je n'avais pas entendu le moindre bruit jusqu'à présent. Juste aperçu une grande lueur. Les Allemands étaient postés de l'autre côté de la Meuse. C'est là que m'est tombé un obus, à 10 mètres du corps environ, sans que j'ressente quoi que ce soit. Mais un éclat m'était passé au travers du corps et que je continuais à filer comme un lapin. J'sentais toujours rien. C'est les copains qui m'ont dit : « Blanc, t'es blessé. T'as plein de sang ». Quand j'ai

voulu parler, ah ! rien à faire ! J'pouvais plus. J'étais affreux. « Blanc, l'est devenu tout rouge, pis après tout noir ! » qu'ils m'ont raconté plus tard les camarades. J'm'souviens qu'ils m'ont donné à boire un grand verre de gnole pour couper la douleur, et puis j'ai dû m'endormir une heure et demie de temps. Ils m'avaient tout jarreté pour arrêter l'hémorragie. J'suis parti dans une ambulance sans toit, qui secouait comme c'est pas pensable. Ça me cognait partout dans l'corps. Transféré à l'hôpital de Verdun, ils m'ont fait une piqûre contre le tétanos ; mais ils savaient pas trop quoi faire de moi ; ils m'ont renvoyé à ma compagnie, où j'suis resté deux jours avant de repartir à l'ambulance-hôpital. C'est là qu'on m'a recousu, en m'endormant au chloroforme. Je m'appelle avoir compté jusqu'à 54. « Ben, celui-ci, qu'ils disaient, les infirmiers, c'est un sacré Savoyard. On n'arrivera pas à l'endormir, c't'apôtre ! » Ils ont jamais pu m'endormir qu'à moitié : j'y sentais coude ! Trois jours après, quand ils ont voulu m'enlever les points, y avait rien de collé ! Finalement, ils m'ont coupé à mesure tout ce qui pendait. « Les Gueules Cassées » comme ils nous en disaient, ceux qu'avaient des blessures pas ordinaires, il fallait qu'on les envoie dans des hôpitaux spéciaux. A Dijon, ils avaient été incapables de me soigner. Ils m'avaient expédié à Vichy, là où j'ai retrouvé Joseph Ducretet avec le menton en moins ! Mais ça n'allait toujours pas. Il a fallu que j'aille encore à Paris, au Val de Grâce, puis à Meudon, et ainsi de suite jusqu'à ma démobilisation le 11 novembre 1919. Et même pour le grand défilé du 11 novembre à Paris, j'étais pas bien guéri encore. Mais après, j'suis revenu au pays, et ça a passé tout seul. L'air des Gets... qui sentait plus la poudre ! ».

LE PONT DES VOLEURS

Il est situé au lieudit « Le Coulet ». Pourquoi l'appelle-t-on le Pont des Voleurs ? Voici l'histoire qui nous a été contée :

Il était fréquent, jusqu'à la dernière guerre, que les particuliers ayant besoin de bois de chauffage ou de service aillent se servir dans la forêt communale ; on disait qu'ils faisaient de la « loche » ou du « bois de lune » car, pour ne pas se faire prendre, il fallait effectuer ce travail la nuit.



(Photo Mairie)

Un beau jour, on vient signaler à Isidore Gallay, garde-champêtre de l'époque (c'était au début du siècle), qu'on faisait de la « loche » près du Coulet ; comme il était souvent appelé à constater de tels faits à cet endroit-là, il s'écrie : Ah ! ce pont des Voleurs, ce qu'il m'a fait courir !

Et depuis, le Pont de Coulet est devenu le Pont des Voleurs.

LES SEPTANTE ANS ET PLUS...



Plus de 70 personnes prennent part au repas des anciens



La bonne humeur est de rigueur

LES DOYENNES DE NOTRE COMMUNE

Marie-Françoise Delavay née le 15 avril 1885 aux Gets ; mariée le 20 juin 1907 aux Gets avec Jean-Louis Pernollet né le 3 octobre 1876 aux Gets.

10 enfants dont 4 religieuses :

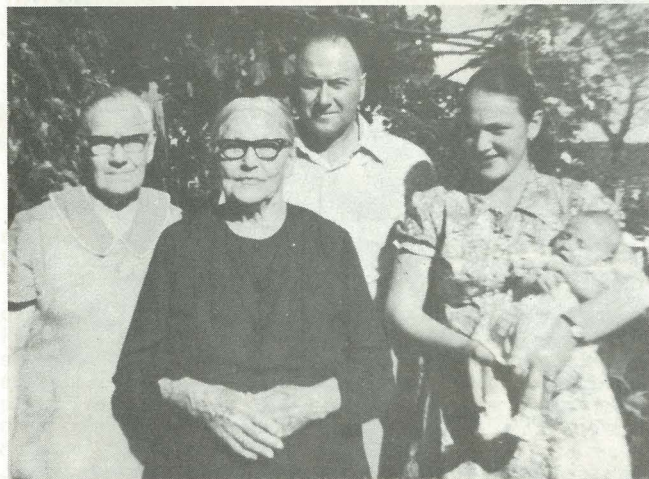
- Pernollet Marie-Françoise (Sœur Anastasie)
- Pernollet Yvonne-Marie Céline (Sœur Ambrosine)
- Pernollet Joséphine-Marie (Sœur Irène)
- Pernollet Françoise-Marie (Sœur Marie Jean)

18 petits - enfants,
19 arrière - petits - enfants.



Josephite-Marie Louise Blanc née le 24 octobre 1885 aux Gets ; mariée le 17 juin 1908 aux Gets avec Joseph-Marie-Théodore Coppel né le 20 mai 1884 aux Gets.

Veuve depuis le 18 mai 1917 ; 6 enfants dont un mort-né et une fille décédée à l'âge de 5 ans ; la dernière des filles née le 16 mai 1917, 22 petits - enfants, 31 arrière - petits - enfants.



Marie Mélanie Anthonioz Blanc née à Nantcru le 4 mai 1877, est décédée le 20 octobre 1975 à Colonia-de-Jerna en Argentine. Elle avait épousé en 1898 André Bel (originaire de Bonnevaux) 12 enfants, 40 petits-enfants, 72 arrière-petits-enfants, et 2 arrière-arrière-petits-enfants le jour de son décès.

Sur notre photo, 5 générations :

- Marie Mélanie Anthonioz Blanc de Bel, 97 ans ;
- Herménie Bel de Monetta, 71 ans ;
- Charles Monetta Bel, 45 ans ;
- Marie Monetta de Kerlein, 18 ans ;
- Nora Mabel Kerlein Monetta, 50 jours.

(Photos Mairie)



La sortie annuelle a conduit les anciens à Lausanne

« LA LÈVE »

A l'instar du « Pain béni », de la « Fête à Bacon », des nombreuses manifestations religieuses et communales qui ponctuaient l'année, « LA LEVE » était, il y a quelque vingt ans encore, une occasion de plus de se réunir entre gens du hameau, une sorte de kermesse familiale, un tour de force spectaculaire qui attirait petits et grands autour d'une même maison, autour d'une même chanson... Louis des Pesses et la Gusta ont bien connu le temps des « Lèves ». Ils racontent.

On commençait par s'en aller couper le bois dans la pleine forêt, nous dit l'ancien charpentier toujours aussi guilleret et plein de verve ! Une opération bien délicate, car c'était selon la lune. Il fallait attendre « la lune noire » ; on regardait sur l'almanach du *Messenger Boiteux*. Et cela sous n'importe quel temps : qu'il pleuve, qu'il vente. Si on coupait le sapin pendant ces trois ou quatre jours de bon, on pouvait être sûr qu'une fois travaillé, le bois ne pourrirait pas. Et il s'agissait pas de s'tromper d'arbre non plus : pour la charpente, fallait que ce soit du vrai sapin et pas du simple épicea. On y voyait tout de suite d'ailleurs : parce que le sapin, quand on le brûle, il noircit, tandis que l'épicéa, ça flambe comme du papier.

Généralement, c'était plutôt à l'automne, une fois les foins rentrés, qu'on s'attaquait aux maisons. On préparait notre bois dès le printemps, on l'équarriait proprement, et on le mettait à sécher tout l'été, pour qu'il soit prêt en septembre, octobre. Et tout cela, rappelez-vous que c'était pas un p'tit travail ! Sitôt que les bûcherons avaient fini leur besogne, c'était à nous de manier la hache, le « bézagu », les scies, les rabots... On coupait le tronc dans toute sa longueur, pour faire les « pannes », puis on enlevait les écaïles qui restaient et on aplanissait pour que ce soit bien droit. En principe, on prévoyait six pannes pour chaque mur, sous lesquelles venaient encore se placer six colonnes, soutenues au centre par les arbalétriers. Sans oublier les « sablières », ces pièces de bois posées à plat sur le mur de fondation et qui faisaient tout le tour. Dans les montagnes, la plupart du temps, on faisait descendre les murs jusqu'à la hauteur de l'écurie ou des appartements.

(Photo Mairie)



Dans les vieilles maisons, on peut voir que les colonnes de charpente arrivent un peu plus bas.

C'était dehors, à côté du bâtiment à peine commencé, qu'on s'installait pour construire notre plancher sur lequel on allait tracer la charpente « l'épure » qu'on laissait couchée par terre jusqu'au moment de la « lève ». Et quand enfin tout était prêt, on passait le mot aux hommes du village. « Ah, on va aller à la lève aux Cornuts, ou à Mont-Caly », qu'on entendait dire. On faisait appel, en somme, à toute la population. Une fois qu'on s'était tous rassemblés sur le lieu stratégique, on mettait une corde à chaque panne, qu'on attachait à un piquet pour que ça fasse appui. Les hommes empoignaient chacun une corde et ça tirait ! « Oh ! Hisse ! Oh ! Hisse ! » qu'y en avait un qui criait... Ordinairement, c'était c'lui qu'avait la plus forte voix de nous tous. De leur côté, les charpentiers allaient se placer là-haut, sur le pont, prêts à recevoir les arbalétriers et les pannes. Avant de commencer le chef-charpentier enlevait sa casquette, et f'sait la prière... pour dire qu'il n'arrive pas d'avatar pendant la levée de tous ces bois et pour demander à Dieu de bénir cette maison et ceux qui l'habiteraient. On en avait bien depuis midi jusqu'au soir de ce travail-là. Et le lendemain, c'était l'opération « chevronnage ». Y a très longtemps en arrière, c'était tout des chevilles qu'on s' servait. Y avait pas un seul clou. Mais d'mon temps, ça avait déjà changé. C'était pratiquement du moderne. Après sur les chevrons, on posait donc des petites lattes fendues en deux et tout à la fin, ces bouts d'bardeaux de bois, ce qu'on appelait des « efenles », et qui tenaient lieu d'ardoises, en somme ! Plus tard, quand la maison était assez bien avancée, on pensait aux galeries. « Les Loges », qu'on en disait par là.

Quant au prix, ma foi, ça dépendait surtout des finitions. Du temps où j'travaillais avec Claudius Pernollet, on était pour ainsi dire les meilleur-marché. On prenait sur les 1.800 ou 2.000 F de charpenterie, jusqu'à que ce soit tout couvert. On se basait ni sur le carré, ni sur le mètre cube. On comptait tout simplement la totalité.

L'histoire des « troupes » en somme, ça vient de c'qu'on n'avait pas d'outils de levage. Alors, on mobilisait trente bons-hommes, au lieu d'une grue ! J'crois m'appeler que la dernière lève que j'ai faite, c'est chez Marius au Cendre en 1952 ou 53. Ah ! nous les vieux, on se s'ra bien usés avec tout ça.

Mais la lève, ce n'était pas seulement ce coup de maître herculéen pour hisser dans les airs un savant assemblage de planches et de contre-fiches, c'était aussi et surtout un rendez-vous alpestre, longuement attendu, et dûment honoré, par tout le voisinage.

Mais laissons Mère-Grand se souvenir...

« Quand les poutres sont toutes prêtes, au jour dit, on demande un après-midi aux hommes du pays à venir s'aider à « lever »



(Photo Mairie)

la maison. Leurs femmes et les jeunes filles sont également invitées. L'usage voulait qu'elles apportent à la maîtresse de maison des mottes de beurre et de la tomme... Pendant que les hommes sont tout à leurs exercices musculaires, les jeunes filles enguirlandent un petit sapin de toutes sortes de papiers de couleurs, bleu, blanc, rouge et autre... Les femmes, elles, vont s'aider à la cuisine à préparer le repas du soir. Les petits enfants aussi ont leur part à la fête : à 4 heures, on les appelle pour venir goûter, et on leur sert des pruneaux cuits au vin sucré, des merveilles, quelques douceurs et autres...

Une fois la maison montée, l'entrepreneur vient chercher le beau sapin enguirlandé ; les jeunes gens, eux, choisissent une jeune fille qui leur épingle à chacun un petit bouquet confectionné en papier ; les hommes mariés prennent le bras de leur épouse, et chaque femme reçoit une petite bouteille de vin avec un verre, qu'elles gardent à la main... et tout ce beau monde part se promener en chantant, sapin en tête. De temps à autre, la troupe stationne et se boit un coup ! Ils sillonnent comme ça, en procession tout le village, les vieux derrière, les plus jeunes à l'avant... et paisiblement s'entourent à la maison levée où on plante alors le sapin, sur le faite du toit, tout au bout de la plus haute panne. C'est ce qu'on appelle « mettre le bouquet ». On ne retouche plus à l'arbre, et on le laissera au sommet du toit jusqu'à deux ou trois ans.

Après quoi, très cérémonieusement, l'entrepreneur entame un grand discours, et conclut en priant la joyeuse compagnie de bien vouloir passer à table. Le plus souvent, le souper avait lieu dans une grange d'à côté. Le repas est simple, typiquement montagnard, on y mange du café au lait avec des fricassées, du riz au lait, des rissoles ou des merveilles... Puis vient ensuite le bal aux sons de l'accordéon ou de la musique à bouche car autrefois qu'est-ce qu'y en avait qui jouaient ! La danse peut facilement durer jusqu'au petit jour... et c'est une occasion de plus pour les jeunes gens !!!

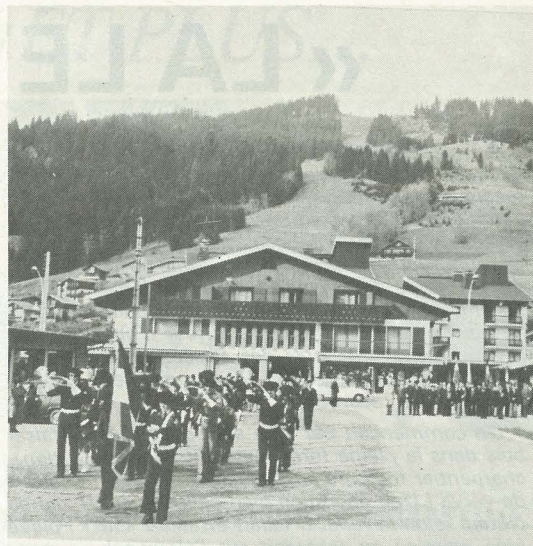
Au matin suivant, quant la fête est finie, la patronne de la maison s'en va, fidèle à la coutume, vendre le beurre et la tomme qu'on lui a apportés la veille. C'est le lendemain d'lève.

D.M.

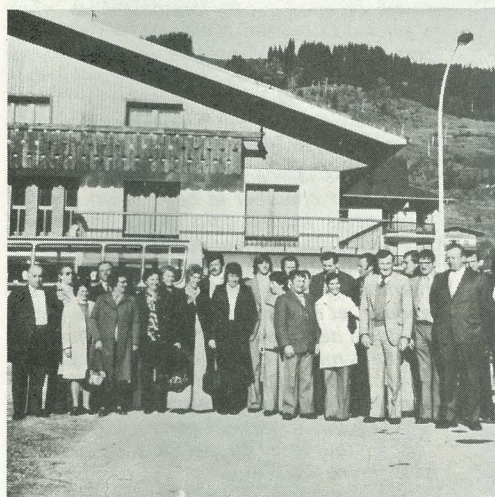
AU FIL DES MOIS...



Le 6 juillet 1975, le 2e festival des batteries-fanfares avait lieu dans notre commune. Il rassemblait 20 sociétés, totalisant 500 exécutants. Les voici jouant le morceau d'ensemble.
(Photo Mairie)



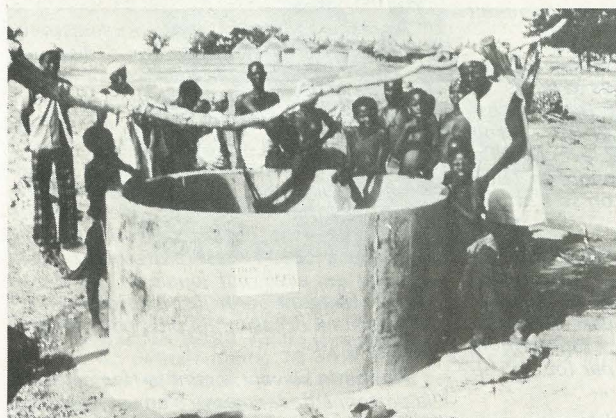
Notre batterie-fanfare « Lou Rassignolets » participe à toutes les cérémonies. La voici le 8 mai pour le 30e anniversaire de l'Armistice.
(Photo Mairie)



Les donneurs de sang, avant le départ pour leur sortie annuelle.
(Photo Mairie)



Le 5 octobre 1975, Mgr Sauvage, évêque d'Annecy, en visite pastorale aux Gets, est reçu par les autorités locales.
(Royal Photo)



Répondant à l'appel du comité français pour la campagne mondiale contre la faim, notre municipalité a fait don de 6.000 F. pour le creusage d'un puits au Sahel. Voici le puits terminé, entouré des habitants du village.
(Photo Mairie)



Pour marquer un demi-siècle de présence sur cette terre, les « 50 ans » se sont rendus à Istambul, où le photographe les a surpris devant la Mosquée Bleue.
(Photo Mairie)



En 1948, Les Gets avaient un groupe théâtral qui occupait « l'hiver » des jeunes.
(Photo Mairie)

La matière du présent article n'est pas un dessin pittoresque ; mais une simple esquisse qui n'a d'autre intérêt que l'exactitude.

Les habitants sont unis par une foule de coutumes qui rejaillissent de père en fils et qu'il serait difficile de déraciner ; car tous les villages les conservent à l'envi.

Et d'abord, il est de tradition que sur la vie matérielle et très réaliste se greffe une vie du plus net surnaturel. Quelles que soient les intempéries, que la neige s'amoncelle dans la vallée ou que la belle saison l'égaie, les fidèles, ne s'inquiétant pas plus de l'assaut des éléments et des morsures du froid que des quolibets des impies, assistent avec foi et amour aux offices de l'Eglise qui, pour eux, sont bien au-dessus des ivresses éphémères de la corruption humaine ; parce que, au lieu de l'étourdissement et du vide, la religion laisse, en ceux qui la pratiquent sincèrement, quelque chose de divin.

Oui, même sous la froidure, la vie surnaturelle bout dans les âmes.

Le train-train familial de chaque jour a aussi son charme par son va-et-vient harmonieux et logique. Chaque chose se fait en son temps. La journée commence et finit par la prière car : « rien ne prospère, si Dieu n'y met la main », et tous, avec entrain, se livrent aux occupations multiples et variées du ménage.

Ensuite, les femmes travaillent de leurs doigts agiles. Celles qui n'ont pas brûlé les rouets et les fuseaux des aïeules, filent. Les autres cousent, tricotent. Près d'elles, les tout-petits apprennent la prière et les premiers éléments de la doctrine chrétienne. Les fillettes manient l'aiguille et le crochet, s'appliquent et se dépêchent, voulant abattre beaucoup de besogne. Les hommes solides et la jeunesse vigoureuse se dispersent aux travaux rustiques. Les uns cheminent çà et là dans le paysage au prodigieux décor de neige, traçant un passage et menant sur le champ ou la prairie l'engrais qui les fertilisera au printemps prochain. D'autres descendent le foin des chalets. Passés maîtres dans les exercices de glisse et de luge, ils condui-

L'HIVER AUX GETS

sent sans crainte et sans frein de lourdes charges que leurs jambes, se faisant souples ou raides, suivant les circonstances, dirigent avec une habileté extraordinaire. D'autres enfin sont à la forêt sur les pentes rapides, le long des ravins, sur le bord des torrents où ils coupent, déplacent et amènent des billots de sapin qui tantôt poussés à force de bras tantôt traînés par les bourricots s'empilent près de la route ou devant les scieries.

Et puis, quand dehors éclate un froid qui tue, un mauvais temps qui fait rage, tout le monde rentre. Dans le « pêle » bien chauffé, les hommes s'adonnent à la lecture, réparent quelque vieux meubles ou se reposent tranquillement en attendant que le ciel se rassérène. Dans nos maisons, la vie est bonne ; elle est bien supérieure, croyez-le, à celle des pauvres galetas glacés de Paris.

TES YEUX

*Tes yeux sont si profonds qu'en m'y penchant pour boire
J'ai vu tous les soleils
Y venir se mirer.
S'y jeter à mourir
Tous les désespérés.
Tes yeux sont si profonds que j'y perds la mémoire.
A l'ombre des oiseaux
C'est l'océan troublé
Puis le beau temps soudain se lève,
Et tes yeux changent.
L'été taille la nue
Au tablier des anges.*

Louis ARAGON.

Une partie de la population se livre aux spéculations commerciales. Les maquignons courent partout où il y a des foires, partout où il y a de l'argent à gagner ; et ils en gagnent. Les négociants en graines partent annuellement pour la France ou la Suisse, font campagne et reviennent après avoir réalisé de petits lucres ou de magnifiques profits. Les marchands de bois, entrepreneurs de sciage ordinairement, entraînés par l'amour du métier autant que par l'appât du gain, trafiquent avec leurs concitoyens et s'assurent une honnête aisance.

Cependant, au gros de l'hiver, le commerce est pour ainsi dire abandonné. Chacun rejoint son foyer, console et complète la famille. Alors, c'est le repos. On s'assemble, on parle politique, on discute et surtout on lit. La lecture est le passe-temps aimé d'un grand nombre qui se distraient et s'instruisent en compagnie du bon livre et du bon journal. Il y a, dans la commune, quarante quotidiens, des périodiques religieux, les Annales des œuvres, une bibliothèque paroissiale et quantité de journaux hebdomadaires. Tout cela est lu, relu, pendant les soirées d'hiver. Et comme l'esprit et le cœur se ressentent de l'aliment qu'on leur donne, il s'ensuit que la généralité des habitants sont instruits, connaissent parfaitement la religion et ne manquent pas de retremper souvent leur âme dans la fraîcheur limpide des sacrements.

Sous un aspect dur, les gens des Gets cachent un bon cœur. Ils sont sensibles à toutes les misères ; ils donnent facilement l'hospitalité ; ils invitent volontiers les passants qu'ils connaissent. Le citadin trouve-t-il, en ville, cette fraternité ? Peut-il frapper à n'importe quelle porte pour ranimer ses membres transis et son estomac las ? Sans doute le paysan n'a pas, pour les offrir, les liqueurs et les fines pâtisseries que la gourmandise a inventées. Ce luxe est banni de sa vie austère qui ne comporte pas de superflu. Mais il a du pain blanc, des œufs frais, du lait pur, une viande de porc très succulente, des pommes de terre en abondance, toujours du bon feu. Et de cette nourriture, il n'est pas avare ; il la partage avec les pauvres ; il en use à son appétit.

Peut-être trouverez-vous ces détails vulgaires. Permettez-moi de vous dire que la vulgarité ne vient pas de l'air ambiant. Ce sont les individus qui la créent. Où qu'on aille, à quelque étage social qu'on monte, il y a des âmes et des choses vulgaires. Quant à moi, j'estime que les allées et venues de la vie paysanne, commandées par les besoins ou les habitudes, ont un rythme lent et souple qui, à la longue, enchante la vue et le cœur.

Nos hôtes de la saison estivale sont partis. Comme les hirondelles, ils attendent, pour revenir, que le pays ait repris sa verte parure parsemée de fleurs. Là-bas, à Paris, au fond de quelque quartier populeux, ils écri-

vent, ils font une peinture sympathique de nos montagnes dont ils ont gardé trop bon souvenir pour ne pas y refaire, par la pensée, un petit pèlerinage. D'aucuns s'imaginent que nous sommes ensevelis ; et de leurs appartements modestes ou somptueux nous envoient leurs compassions. Ils se trompent. L'épais manteau d'hermine est sous nos pieds, immense tapis qui couvre les pierres de la route et les aspérités du sol. « Connaissent-ils les trésors de la neige ? » Si elle est parfois tyrannique, elle est aussi secourable. Entassée sur les hauteurs, elle protège la terre contre les froids excessifs, comme la laine habille le mouton ; se convertit ensuite en eau douce qui porte ses bienfaits dans les plaines qu'elle arrose et dans les villes qu'elle rafraîchit.

« Ce qui est blanc rapproche du ciel », avait écrit comme devise sous ses armes à trois cimes neigeuses Mgr Blanchet, évêque de Gap. Cette devise nous convient. Assis aux pieds des monts Chéry, La Turche et Nion, dont les voiles blancs de neige touchent au voile bleu du firmament, nous rêvons le bonheur céleste ; et pour y parvenir, mes pieux paroissiens viennent souvent à l'église prier et mettre en eux, par la pénitence et l'Eucharistie, la blancheur qui rapproche du ciel.

Dans sa providence infinie, Dieu mesure à chacun sa dose de douleur et sa part de plaisir. Les habitants des hautes vallées n'ont pas toutes les facilités du bien-être matériel, soit ; mais ils s'aiment, ils ont la foi vive et des mœurs innocentes, ils savent que la chair qui meurt revivra, de même que l'on voit renaître le grain qu'enterre le semeur. Cette conviction, jointe au charme pénétrant de l'amitié, aide à supporter bien des privations. De sorte que, tout compte fait, on vit aux Gets aussi heureux qu'ailleurs.

F.F. CONSEIL, curé des Gets
(revue paroissiale des Gets, janvier 1918).

BONNE JUSTICE

C'est la chaude loi des hommes
Du raisin ils font du vin
Du charbon ils font du feu
Des baisers ils font des hommes
C'est la douce loi des hommes
Se garder intact malgré
Les guerres et la misère
Malgré les dangers de la mort
C'est la douce loi des hommes
De changer l'eau en lumière
Le rêve en réalité
Et les ennemis en frères
Une loi vieille et nouvelle
Qui va se perfectionnant
Du fond du cœur de l'enfant
Jusqu'à la raison suprême.

Paul Eluard.

« L'asile le plus sûr
est le cœur d'une mère ».

Année Scolaire 1975- 1976



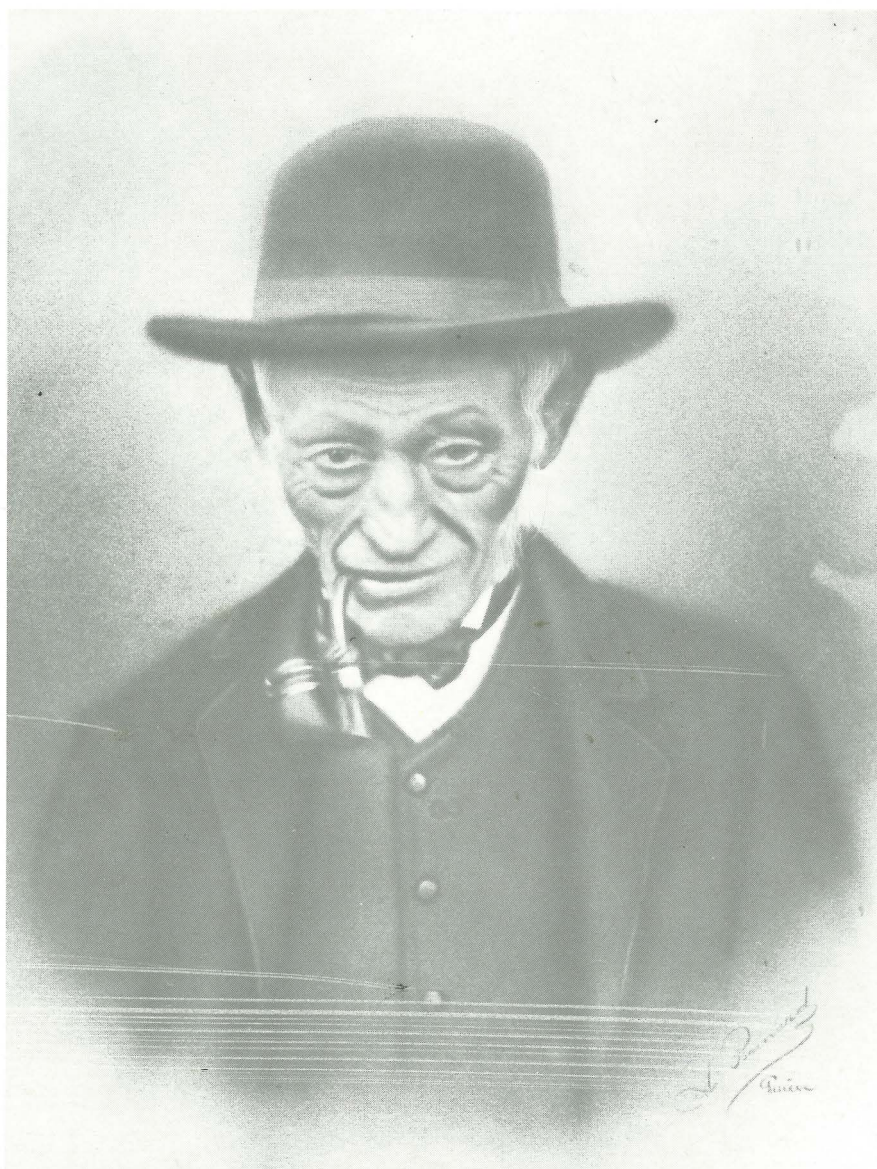
Ecole Notre-Dame
Directrice :
Christiane Mabboux



Ecole Notre-Dame
Institutrice :
Ariane Scatolin



Ecole Notre-Dame
Institutrice :
Nicole de Gaetano



*Jacques MUGNIER fils de Michel et de Marie Martin né le 3 avril 1818 aux Gets, marié le 23 novembre 1854 avec Jeanne Delavay, née le 26 janvier 1823 aux Gets, fille de Joseph-Marie et de Marie Gallay.
Décédé le 1er novembre 1900 aux Gets.*